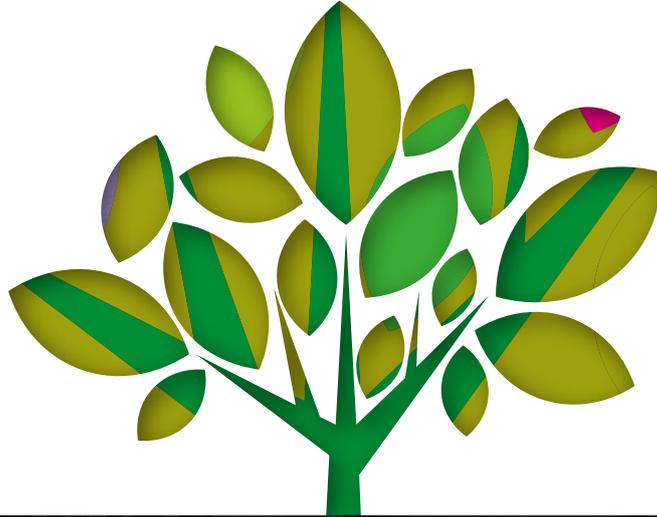


# *L'Autre, c'est Nous!*

DE L'ENFANT À L'ADULTE



*L'Unité  
d'Enseignement  
Maternelle  
Autisme fête  
ses 10 ans !*



# AU SOMMAIRE

---

<b>LE MOT DU PRÉSIDENT</b>	<b>&gt; PAGE 4</b>
<b>EDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>	<b>&gt; PAGE 5</b>

---

## **LES INSTANCES DE GOUVERNANCE ASSOCIATIVE**

<b>ORGANIGRAMME AVSEA</b>	<b>&gt; PAGE 6</b>
<b>GOVERNANCE ASSOCIATIVE</b>	<b>&gt; PAGE 8</b>
<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>&gt; PAGE 9</b>
<b>LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'AVSEA</b>	<b>&gt; PAGE 10</b>
<b>COMITÉ SOCIAL &amp; ÉCONOMIQUE DE L'AVSEA</b>	<b>&gt; PAGE 11</b>

---

## **LA MISE EN MOUVEMENT D'UN PROJET FÉDÉRATEUR**

### **DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS**

<b>LE RÉFÉRENT ADMINISTRATEUR &gt; BÉNÉVOLE ASSOCIATIF</b>	<b>&gt; PAGE 14</b>
<b>COUP'S DE POUCE : À LA CROISÉE DES CHEMINS</b>	<b>&gt; PAGE 15</b>
<b>VISITE AU CER DE MARRAKECH</b>	<b>&gt; PAGE 16</b>



**Certification PEFC**  
La certification PEFC garantit que le papier utilisé pour vos impressions provient de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. La priorité au développement durable conduit aujourd'hui à raisonner sur de nouveaux critères tels que la protection de l'environnement, le cycle de vie des matériaux, leur recyclage ou leur impact énergétique.  
La certification PEFC: une nouvelle preuve de notre responsabilité environnementale. Pour une gestion durable de la forêt!

**LA VIE DES DISPOSITIFS**

&gt; PAGE 18

CÈDRE > LE FOODTRUCK :  
UN NOUVEL OUTIL PÉDAGOGIQUE

&gt; PAGE 19

MDAJA > RENFORCER LE SOUTIEN AUX ADOLESCENTS  
ET JEUNES ADULTES SUR LE SECTEUR DE LA DÉODATIE

&gt; PAGE 20

DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE >  
PROJECTION DE « TOUT POUR  
ÊTRE HEUREUX ? » LE PLEIN D'ÉMOTIONS !

&gt; PAGE 21

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET  
DE PROTECTION JURIDIQUE > AU CŒUR DE  
L'ACCOMPAGNEMENT : REGARDS CROISÉS DE  
PROFESSIONNELLES

&gt; PAGE 22

DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > L'UEMA D'ÉPINAL  
SOUFFLE SES DIX BOUGIES

&gt; PAGE 23

DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > MISE EN ŒUVRE  
DE LA COORDINATION DES PARCOURS DES USAGERS

&gt; PAGE 24

DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP  
> LE SAVS EN ROUTE POUR LA BULGARIE !

&gt; PAGE 25

DISPOSITIF ADULTE ET HANDICAP > RAPPROCHEMENT  
FRANCE TRAVAIL ET CAP EMPLOI : UNIR LES EFFORTS  
POUR L'INCLUSION

&gt; PAGE 26

**LA MOBILISATION DES COMPÉTENCES POUR  
AMPLIFIER NOS CAPACITÉS DE RÉPONSE**

&gt; PAGE 27

DISPOSITIF CÈDRE > LA SOCIOTHÉRAPIE : DE NOUVEAUX  
OUTILS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES  
REÇUS À CÈDRE

&gt; PAGE 28

DISPOSITIF CÈDRE > UNE NOUVELLE ZONE DE PAROLE  
POUR CHACUN : LA THÉRAPIE FAMILIALE ET  
LA MÉDIATION FAMILIALE

&gt; PAGE 29

DISPOSITIF ADULTES HANDICAP > L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ  
VOSGES : UNE NOUVELLE PLATEFORME POUR  
L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

&gt; PAGE 30

DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > COLLOQUE ARTS  
ET AUTISME : METTRE EN LUMIÈRE LES INTÉRÊTS DES  
PERSONNES ACCOMPAGNÉES

&gt; PAGE 32

**CARTES D'IDENTITÉ DES DISPOSITIFS  
D'ACCOMPAGNEMENT**DISPOSITIF CÈDRE > PARCOURS D'ENFANTS ET  
TRAJECTOIRES DE VIE

&gt; PAGE 34

DISPOSITIF CÈDRE > CENTRE ÉDUCATIF  
RENFORCÉ NOMADE

&gt; PAGE 35

DISPOSITIF MDAJA > MAISON DES ADOLESCENTS ET  
JEUNES ADULTES

&gt; PAGE 36

DISPOSITIF DAPJ > DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT  
ET DE PROTECTION JURIDIQUE

&gt; PAGE 37

DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

&gt; PAGE 38

DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR PARCOURS  
D'EMPLOI

&gt; PAGE 39

DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR  
TRAVAIL PROTÉGÉ

&gt; PAGE 40

DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR  
HABITAT ET VIE SOCIALE

&gt; PAGE 41

DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > ASSOCIATION  
LES GEMOIS VOSGIENS

&gt; PAGE 43

DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP &gt; IME JEAN POIROT

&gt; PAGE 44

DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > LES ÉPILOBES  
& SESSAD

&gt; PAGE 45

DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP &gt; UEMA &amp; UEEA

&gt; PAGE 46

DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE >  
LA CROISÉE & CSAPA

&gt; PAGE 47

DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE >  
SÉPIA & CAARUD

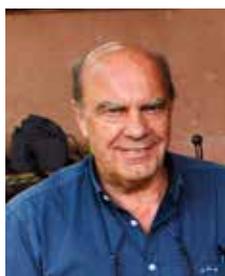
&gt; PAGE 48

GLOSSAIRE

&gt; PAGE 49

LES ANNONCEURS

&gt; PAGE 50



## LE MOT DU PRÉSIDENT



**C'est pour moi un immense plaisir de vous présenter ce 128ème bulletin de notre Association. Cette édition reviendra sur l'année 2023 et présentera également les projets en cours ou à venir. Je souhaite revenir ici sur quelques faits saillants, présentés lors des vœux associatifs, qui illustrent la dynamique à l'œuvre de nos projets.**

### **Une année 2023 marquée par le renouvellement de notre Projet Associatif**

Ce chantier, lancé fin septembre 2023, aura été conduit sur une année. Son contenu a été validé par notre dernière Assemblée Générale ordinaire. Trois grandes orientations associatives constituent les grands axes de l'action de notre Association ces cinq prochaines années : promouvoir un bénévolat engagé et républicain ; consolider le socle commun des modalités d'intervention pour créer les conditions de la transversalité inter-dispositifs ; mobiliser les ressources et les capacités d'innovation pour accompagner la complexité des parcours des personnes. Il convient d'ajouter à ces trois orientations les prévisions d'actions spécifiques à chacun des 7 Dispositifs, qui composent notre Association.

### **Trois illustrations des orientations de notre Projet Associatif qui font notre année 2024**

#### **1. Le bénévolat**

L'AVSEA n'échappe malheureusement pas à la crise du bénévolat que rencontre l'ensemble du monde associatif et se trouve également en difficulté en matière d'accueil de nouveaux bénévoles. Sans Bénévoles pour conduire une action d'accompagnement et faire vivre ses Instances, une Association comme la nôtre ne peut tout simplement pas exister ni fonctionner !

Historiquement, notre Association s'appuyait sur plusieurs Comités Locaux, qui agissaient directement auprès des populations en besoin et contribuaient à nourrir sa vie institutionnelle. Malheureusement seul perdure aujourd'hui le Comité Coup's de Pouce de Remiremont. Sur les 163 adhérents que compte l'AVSEA aujourd'hui, plus d'une centaine sont Bénévoles actifs au sein de Coup's de Pouce.

C'est ainsi, qu'en 2024, nous engageons des actions de communication et de développement allant dans le sens du renforcement du bénévolat et prévues par notre Projet Associatif.

#### **2. La situation d'urgence de la Protection de l'Enfance**

Plus que jamais, afin de sortir de la course à l'urgence, il nous faut mobiliser les ressources existantes et les capacités d'innovation.

Au-delà de l'explosion du nombre des mesures de placement prononcées par les Juges, qui sont aujourd'hui bien supérieures aux capacités d'accueil existantes, c'est la complexité des situations que nous devons accompagner. Les situations d'enfants ou jeunes adultes à « double vulnérabilité », mêlant besoin de protection et handicap, sont ainsi particulièrement nombreuses.

À cela se combine d'une part, une embolisation des établissements et services pour enfants en situation de handicap du fait d'une absence de possibilité de relai et de solution à l'arrivée à l'âge adulte ; et d'autre part, une véritable crise de la pédopsychiatrie et de la psychiatrie hospitalière au sein de notre Département, qui n'est malheureusement pas le seul à vivre cette situation.

En réponse à ce constat, il nous faudra savoir déterminer, mobiliser et articuler les compétences et ressources nécessaires : addictologie, tissu associatif local, scolarisation, médecine de ville, dispositifs d'insertion, stages et passages de relai vers le secteur adulte, GEMs...

L'objectif est ici d'éviter que les réponses trouvées ne surajoutent des difficultés aux jeunes concernés et alimentent, se faisant, l'urgence sociale de demain. La tâche n'est pas aisée mais il est de notre devoir, collectivement, d'essayer.

#### **3. La revalorisation salariale**

La question des enjeux de revalorisation salariale des professionnels de notre secteur demeure d'actualité. Nous avons pu obtenir des avancées positives pour un certain nombre de professionnels d'accompagnement de la MDAJA, des GEM et d'Emploi Accompagné. Néanmoins, l'ensemble des personnels « support », et de direction ainsi qu'une part des professionnels d'accompagnement de l'AVSEA demeurent exclus. Le processus en cours d'accord de branche, s'il aboutit, devrait permettre appliquer le « Ségur » pour l'ensemble des professionnels de notre secteur. À notre niveau, les Négociations Annuelles Obligatoires ont permis la négociation de quelques mesures de pouvoir d'achat : revalorisation des points de transfert lors des camps d'été, alignement des tarifs de remboursement des frais de repas lors des formations et gratification d'ancienneté ont été agréés.

Les mois passés comme ceux à venir restent donc synonymes d'engagement pour notre Association : engagement des bénévoles et engagement des professionnels, à leurs côtés, au service des Personnes accompagnées. Parce que plus que jamais, en ces temps incertains, l'Autre c'est Nous !

Le Président de l'AVSEA  
Dr François CONRAUX



EDITO DU  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**



## **LE BESOIN DE DÉCLOISONNEMENT DES RÉPONSES EN SANTÉ N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FORT !**

*Chères lectrices, chers lecteurs, fidèles à notre Association,*

*L'année qui vient de s'écouler constitue le premier exercice de mise en œuvre de notre Projet Associatif, révisé au titre de la période 2023-2028 et approuvé par notre Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2023.*

*L'intention de ce 128ème Bulletin de l'AVSEA demeure d'entrer en résonance avec ce nouveau Projet. Ainsi, vous découvrirez, au fil de sa lecture, que son organisation et ses rubriques ont été adaptées en conséquence. Ces évolutions vous permettront toujours de découvrir l'action conduite au sein de notre Association, au profit des Personnes dont nous accompagnons les parcours de vie.*

*Pour ce faire, la mise en exergue d'un éventail d'actions de terrain et de réponses adressées au départ de nos Dispositifs d'accompagnement demeure centrale, à l'instar de l'expression et du recueil de la parole des Personnes qui en sont bénéficiaires.*

*Malheureusement, il faut noter que cette action, conduite au quotidien auprès des Personnes en besoin, prend toujours plus d'ampleur. Elle renvoie à des besoins qui vont grandissant, tant à échelle nationale que départementale : détérioration de la santé mentale ; montée des pratiques addictives ; passage à l'acte suicidaire ; augmentation des décisions judiciaires de protection des mineurs ; décalage entre orientations et offres d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap ; accroissement des prononcés de mesure de protection des Personnes majeures ; vieillissement des populations ; montée de la précarité.... Très souvent, une même personne ou une même famille cumule ces difficultés.*

**Face à ces constats la mobilisation de l'innovation sociale demeure, plus que jamais, incontournable et nécessaire !**

*Dans son Orientation N°3, notre Projet Associatif la décrit comme « un processus d'élaboration de réponses nouvelles à des besoins pour lesquels les politiques sociales et acteurs sociaux ne répondent pas encore ou de façon non adaptée ou incomplète. Ce processus de création ou d'adaptation impliqu[ant] la coopération de l'ensemble des acteurs agissant et concernés ».*

*Dans le contexte actuel de rareté de certaines ressources et compétences, je pense ici notamment aux praticiens médicaux et du soin en santé mentale, c'est bien au niveau de la coopération et du décroisement des réponses en Santé que se situe une partie de la réponse que nous pouvons apporter aux enjeux identifiés. **À cet endroit, la culture de coopération et la capacité de mobilisation des acteurs du Territoire Vosgien constituent une force sur laquelle s'appuyer et un point d'éclaircie dans la grisaille actuelle !***

*Alors certes, tout n'est pas parfait et il reste encore beaucoup à faire mais il s'agit ici d'un terreau riche qui ne demande qu'à faire germer les graines de compétences et de volonté qui parsèment nos organisations. En ce sens, l'action des associations telles que la nôtre et des autres acteurs de Santé, ainsi que son soutien par la force publique, demeurent primordiaux et contribuent très largement à l'effort nécessaire au maintien de la cohésion sociale, dont notre Société a bien besoin !*

*Il me paraît nécessaire de ne pas l'oublier, au moment où le modèle associatif est, plus que jamais, menacé par la crise du bénévolat et où les Professionnels de notre secteur vivent comme un manque de considération et de reconnaissance les différents attermolements concernant leur revalorisation salariale et font le constat de leur paupérisation face à l'inflation. Or comment pouvoir être pleinement attentif à l'Autre lorsque l'on est soi-même insécurisé ?*

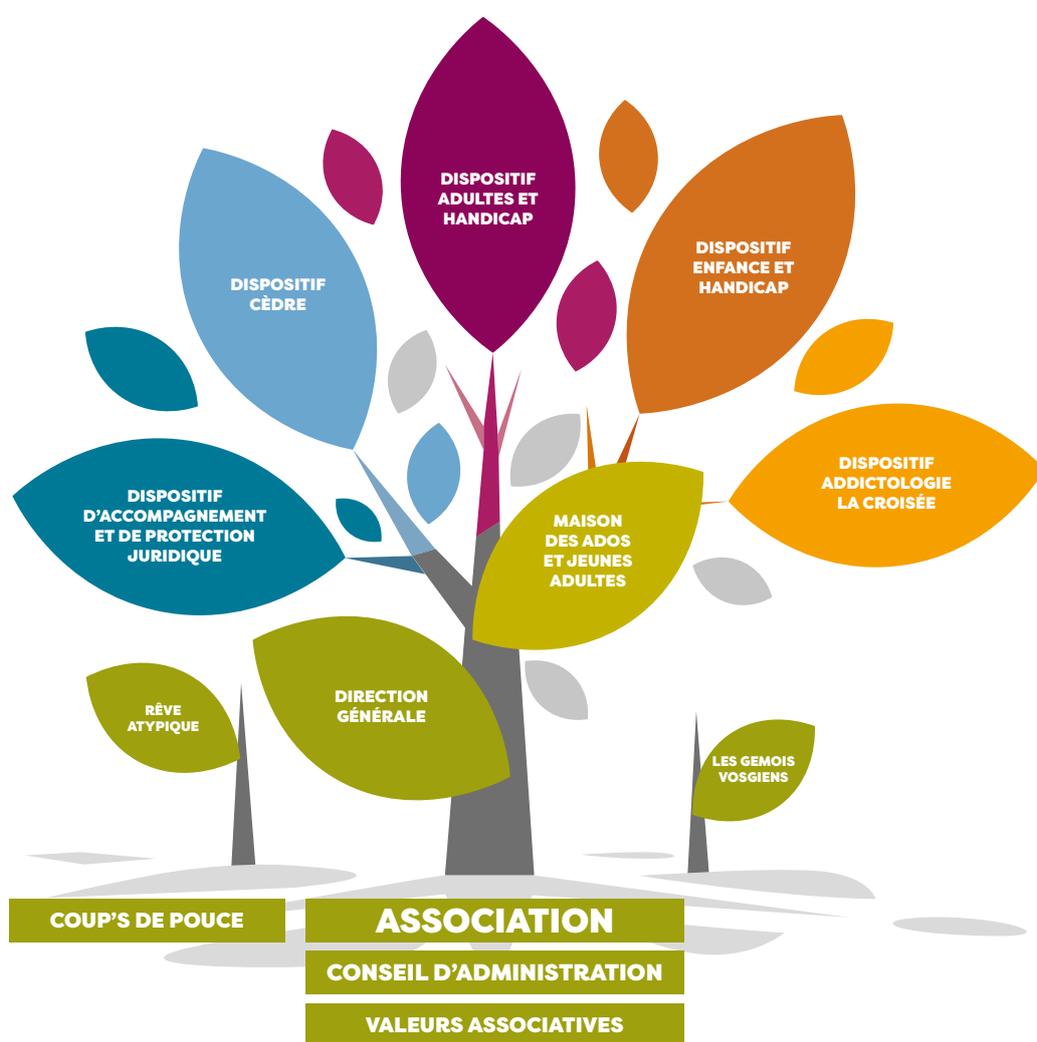
*En conclusion de cet éditorial, je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble des contributeurs à cette 128ème édition, sans qui, la présente mise en valeur des Bénévoles, des Professionnels et des Personnes accompagnées ainsi que de leurs familles n'aurait pas été possible.*

*Je vous souhaite une agréable lecture !*

Nicolas SABATINI,  
Directeur Général de l'AVSEA

# LES INSTANCES DE GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

## Organigramme AVSEA



## Les Etablissements et Services gérés par les 6 Dispositifs d'accompagnement de l'AVSEA

### DISPOSITIF CÈDRE - PARCOURS D'ENFANTS ET TRAJECTOIRES DE VIE :

- Hébergements Mineurs.
- Service d'Accompagnement des Jeunes Majeurs.
- Lieux d'Accueil Individualisé (LAI).
- Service Activités de Jour (SAJ).
- Intervention Éducative Renforcée à Domicile (IERD).
- Service d'Accueil En Urgence (SAEU).
- Lieu de Vie et d'Accueil (LVA)
- Centre Éducatif Renforcé Nomade (CER).

### DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROTECTION JURIDIQUE :

- Service Mandataire à la Protection des Majeurs (SMPM).
- Service Délégué aux Prestations Familiales (SDPF).
- Service d'Accompagnement au Logement : médiation et intermédiation locative.
- Point Conseil Budget (PCB).

### MAISON DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES (MDAJA)

- Siège basé à Épinal.
- Une antenne ouverte à Remiremont et une antenne à Saint-Dié-des-Vosges en partenariat avec SELIA Association

### DISPOSITIF ADULTES & HANDICAP

#### • Secteur Parcours d'Emploi :

- Plateforme Emploi Accompagné 88
- CAP EMPLOI VOSGES :
  - Organisme de placement spécialisé au service des personnes handicapées et des employeurs
  - 5 Agences situées à Épinal, Neufchâteau, Remiremont et Saint-Dié.

#### • Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personnes Handicapées (MADAPH) :

- > Ressource Handicap Formation (RHF)
- > Dispositif Alternance et Handicap (DAH)

#### • Service de Solidarité Active (2SA).

#### • Secteur Travail Protégé :

- Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) : sous-traitance industrielle ; productions et prestations extérieures

#### • Secteur Habitat et Vie Sociale

- Foyer La Résidence à Mirecourt.
- Foyer La Tuilerie à Épinal.
- Résidence Nausicaa à Épinal.
- Résidence Accueil à Saint-Dié-des-Vosges.
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale à Épinal (SAVS).
- Convention pour la gestion et l'animation des 5 Groupes d'entraide Mutuelle (GEM) situés à Remiremont - Épinal - Mirecourt et Saint-Dié-des-Vosges (Gémois Vosgiens et Rêve Atypique)

### DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

- Institut Médico Éducatif Jean POIROT (IME) : Fontenoy Le Château.
- Les EPILOBES : Hébergement d'Adolescents porteurs de troubles du spectre autistique à Épinal.
- Service de Soins Spécialisés À Domicile (SESSAD) pour enfants déficients intellectuels et porteurs de troubles du spectre autistique.
- Unités d'Enseignement Maternelle pour Enfants Autistes (UEMA) à Épinal et Saint-Dié-des-Vosges.
- Unité d'Enseignement Élémentaire pour Enfants Autistes (UEEA) à Épinal

### DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE :

- Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).
- Service d'Education, Prévention et Information en Addictologie (SEPIA).
- Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers des Drogues (CAARRUD).

# GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

## # LE BUREAU

Président : **Docteur François CONRAUX**  
 Vice-Présidente : **Monique RINDERNECK**  
 Trésorier : **André HALTEBOURG**  
 Trésorier Adjoint : **Daniel RODRIQUE**  
 Secrétaire Générale : **Monique RINDERNECK**  
 Membres du bureau : **Jean-Marie DEL GENINI,**  
**Yvan LECLERC, Hélène LEFORT,**  
**Daniel MOINE, François PICOCHÉ, Bruno SMETRYNS**

## # LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du bureau et :  
**Odile BAUGMARTNER, Raymonde BILQUE,**  
**Françoise KERANGUEVEN, Patrice L'HOTE,**  
**Anna-Sophia TIAGO-OHNIMUS, Michel VILLAUME**

## # L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Adhérents de l'Association : **163 en 2023**

### Le rôle des Membres du Bureau :

**Les membres du Bureau assurent collégialement la gestion courante de l'Association. Ils préparent et s'assurent de la mise en œuvre par la Direction Générale de la politique associative et de ses décisions, notamment :**

- Déterminer et mettre en œuvre la politique associative notamment au travers du projet associatif,
- Préparer et déterminer les délibérations du Conseil d'Administration qui relèvent des pouvoirs de ce dernier,
- Étudier l'évolution de ses moyens en fonction des besoins recensés,
- Centraliser la gestion financière et salariale des établissements et services,
- Animer des études ponctuelles et des conférences-débats,
- Informer le public, les adhérents et les salariés de ses actions, par la diffusion du bulletin annuel,
- Développer les outils de communication des établissements et services,
- Assurer un soutien logistique pour les établissements et services pour les projets de toute nature.
- Autoriser des personnes à représenter l'Association, tant au niveau local qu'au niveau national dans les différentes instances dans lesquelles l'Association peut avoir un intérêt, compte tenu de son objet social et de ses activités à participer.

### Le rôle du Conseil d'Administration :

**Il est investi de pouvoirs pour faire ou autoriser tous actes ou opérations permis à l'Association et qui ne sont pas expressément réservés à l'Assemblée Générale, dont notamment sur proposition du Bureau, par exemple :**

- Définir les orientations de l'Association.
- Décider des créations, suppressions et modifications d'établissements et services,
- Décider des aliénations, acquisitions, cessions échanges et emprunts, sans limite de montant.

- Décider les opérations relatives à la conservation du patrimoine de l'Association,
- Arrêter les budgets soumis aux Autorités de Tarification et de Contrôle et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale
- Proposer à l'Assemblée Générale la nomination des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants.
- Établir les convocations aux Assemblées Générales et fixer leur ordre du jour.
- Nommer et révoquer les membres du Bureau.
- Approuver le règlement intérieur de l'Association.
- Consentir par écrit à un administrateur ainsi qu'au Directeur Général toute délégation de pouvoirs, de signature ou de représentation, pour une mission déterminée.
- Requérir l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire lorsque l'Association est dans l'impossibilité de faire face au passif exigible avec son actif disponible.

### Le rôle de L'Assemblée Générale

#### Convoquée en réunion Ordinaire :

- L'Assemblée Générale entend le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier, constitutifs du rapport de gestion et les rapports du Commissaire aux Comptes.
- Elle nomme les commissaires aux comptes titulaires et suppléants.
  - Elle approuve le montant des cotisations proposées par le Conseil d'Administration.
  - Elle approuve les comptes de l'exercice clos et donne quitus de leur gestion aux administrateurs.
  - L'Assemblée Générale ordinaire procède à l'élection et à la révocation des administrateurs.

#### Convoquée en réunion Extraordinaire :

- L'Assemblée Générale a compétence pour procéder à la modification des statuts, à la dissolution de l'Association et à la dévolution de ses biens, à la transmission universelle de son patrimoine, sa fusion ou à sa transformation.

**Siège AVSEA**  
BP 51045

88051 ÉPINAL CEDEX

Tél. 03 29 34 45 42

Fax 03 29 34 79 54

Mail : [direction.generale@avsea88.com](mailto:direction.generale@avsea88.com)

# DIRECTION GÉNÉRALE

## # LA DIRECTION

Directeur Général : **Nicolas SABATINI**  
Directrice Générale Adjointe de Transition : **Valeria FOURNIER**  
Comptable siège : **Carole DIDIER**  
Attachée de Direction et Communication : **Anaïs HAYOT**  
Chargée de Secrétariat et d'Accueil : **Aurore BUC**  
Responsable des Moyens Généraux : **Stéphane DAVID**  
Responsable Qualité Associatif : **Jean-Christ ALBERT**  
Technicienne Qualité associatif : **Elodie BILHER**

Responsable Administration RH et Paie : **Michèle POULMAR**  
Assistantes RH : **Noémie DAVID, Laure FERRARI, Bénédicte MEYER**  
Responsable Développement RH et Relations Sociales : **Anne-Sophie DIDIER**  
Chargée de Développement RH : **Audrey NICOLAS-PEDRONI**  
Chargée des Affaires Sociales et Juridiques : **Nathalie DEMANGE**

*Interface entre les instances associatives (Bureau et Conseil d'administration) et les Dispositifs d'accompagnement, la Direction Générale assure le management stratégique et apporte un appui direct aux Dispositifs d'accompagnement pour l'accomplissement de leurs missions dans leur champ d'intervention spécifique.*

## LA MISSION DE MANAGEMENT STRATÉGIQUE DU SIÈGE :

*Cette mission se décline en trois domaines d'actions.*

### 1 > Piloter les orientations associatives

Compte-tenu de la diversité des activités associatives, piloter les orientations associatives repose sur un principe fondamental : seule une vision centralisée peut permettre d'apporter des réponses satisfaisantes aux besoins d'accompagnement de parcours de vie, en lien permanent avec la réalité des établissements de l'AVSEA. Dans un environnement en forte évolution, la Direction Générale anime la stratégie associative définie par les orientations décidées par les instances associatives.

En ce sens, si les établissements et services des Dispositifs d'accompagnement constituent le cadre général des projets dans une logique d'organisation des réponses au plus près des personnes accueillies, l'ensemble des moyens (matériels, humains, administratifs, financiers etc.) restent à adapter en permanence pour répondre au mieux à la singularité des situations (évolution du besoin de prise en charge des personnes, évolution des politiques publiques ou des financements).

Cette vision de l'engagement et de l'accompagnement des parcours, inscrite au cœur du projet associatif, doit inciter l'Association à réfléchir en permanence, sur l'ensemble de son périmètre, à la mise en œuvre des complémentarités entre ses différents Dispositifs d'accompagnement.

C'est ainsi que l'AVSEA doit, au travers de ses orientations associatives, s'efforcer de porter un développement en cohérence avec l'ensemble de ses valeurs ainsi qu'avec l'évolution du besoin des personnes accompagnées.

### 2 > Assurer une veille

La Direction Générale assure un rôle de veille très diversifiée notamment dans les champs réglementaires, juridiques, stratégiques et de la qualité.

### 3 > Manager la politique qualité

La Direction Générale assure le management de la politique qualité. En ce sens, elle coordonne, assure et anime la démarche d'amélioration continue de la qualité des établissements et services de l'Association, dans le cadre de réglementation en vigueur mais également de la structuration du système d'assurance qualité associatif. L'objectif est ici de garantir aux personnes accompagnées par l'AVSEA, tout comme aux partenaires commanditaires, le meilleur niveau de qualité de prestations possible.

## LA MISSION D'APPUI DIRECT ET TRANSVERSAL AUX DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉALISATION DE LEUR MISSION.

L'équipe s'articule autour de compétences métiers centralisées et mutualisées. Il s'agit de compétences communes nécessaires au fonctionnement de l'ensemble des structures ainsi que de l'Association. Dans ce cadre, la Direction Générale accompagne spécifiquement et transversalement les Dispositifs d'accompagnement. Pour ce faire, ses membres travaillent en binôme avec les équipes de direction et d'encadrement des Dispositifs.

L'objectif visé est ici d'apporter un appui aux établissements et services des Dispositifs d'accompagnement, de concevoir des outils et procédures communs ainsi que de favoriser le partage de bonnes pratiques afin de favoriser une montée en compétence face aux impératifs d'optimisation des modes de gestion et d'adaptation des accompagnements proposés.

Pour ce faire, le développement, l'élargissement et le renforcement des compétences des fonctions composant l'équipe de la Direction Générale constitue un enjeu majeur et constant, notamment dans le cadre du dialogue de gestion conduit périodiquement avec les autorités de contrôle de l'AVSEA.

# LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'AVSEA





# LE COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE) DE L'AVSEA

## Les missions du CSE

• Présenter les réclamations individuelles et collectives des salariés (les salariés peuvent s'adresser directement aux élus en envoyant un mail à [questioncse@avsea88.com](mailto:questioncse@avsea88.com))

• Assurer l'expression collective des salariés

Le CSE a pour mission d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.

• Attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail : Le CSE, dispose de prérogatives spécifiques dans les domaines de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.

• Attributions en matière d'activités sociales et culturelles : Le CSE assure, contrôle ou participe à la gestion de toutes les activités sociales et culturelles établies dans l'entreprise (cantine, crèches, activités sportives, colonies de vacances, institutions de prévoyance...) prioritairement au bénéfice des salariés, de leur famille et des stagiaires, quel qu'en soit le mode de financement.

*Le CSE, qui remplace les anciennes instances représentatives du personnel (CE, DP et CHSCT), a été mis en place suite aux dernières élections professionnelles qui se sont déroulées le 26 novembre 2019 et le 10 décembre 2019.*

## Vos représentants au CSE :

Collège	Siège	Candidats élus	Dispositif	Fonction au CSE
Ouvriers, Employés, Techniciens	Titulaires	Valérie RUEZ (CGT) Denis GERARDIN (CGT) Magali GEHIN (CGT) Sylvie GREMILLET Nathalie WITEK (CGT)	Cèdre Adultes & Handicap DAPJ Adultes & Handicap Cèdre	Secrétaire    Trésorière
	Suppléants	Alexia OLRIEL (CGT) Guillaume GODEAU (CGT) Christèle RUAUX (CGT) Annabelle FRANÇOIS (CFDT) Sylvain CHAPELIER (CGT)	Adultes & Handicap Cèdre Enfance & Handicap Cèdre Cèdre	
Techniciens supérieurs	Titulaires	Laëtitia ROLLOT (CGT) Jérémy GLAY (CGT) Mélanie VAILLANT (CGT) Virginie PIERROT (CFDT) Perrine SCHLATTER (CGT)	Enfance & Handicap Adultes & Handicap La Croisée Cèdre Adultes & Handicap	Trésorière Adjointe    Secrétaire Adjointe
	Suppléants	Nathalie UNAL (CGT) Jean-Pierre BARROIS (CGT)	Cèdre Cèdre	
Cadres	Titulaires	Isabelle CHAUVEL (CFDT)	Adultes & Handicap	
Délégués syndicaux		Philippe HAFFNER (CFDT) Jean Pierre BARROIS (CGT)	La Croisée Cèdre	

## Les principales actions du CSE en matière d'activités sociales et culturelles

**Permanences :**  
2, rue Pierre Simonet  
88000 ÉPINAL  
• Mercredi de 9h00 à 11h30  
• Jeudi de 9h00 à 12h30  
et 13h15 à 16h00  
Tél. : 06 47 92 33 53  
Mail : [cse@avsea88.com](mailto:cse@avsea88.com)

- Participation financière de 10 € / mois à la mutuelle
- Chèques cadeaux de fin d'année (sous conditions)
- Participation financière de 15 € par salarié aux activités sportives et culturelles (sous conditions)
- Acquisition de chèques vacances (sous conditions),
- Chèques-cadeaux pour événement familial (mariage, naissance, PACS, départ à la retraite),
- Participation financière aux médailles du travail,
- Participation financière de 5 € par salarié pour un repas « d'équipe » de salariés de l'AVSEA,
- Accès aux prestations offertes par InterCEA
- Vente de billetterie.



# LA MISE EN MOUVEMENT D'UN PROJET FÉDÉRATEUR

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE NOTRE ASSOCIATION  
JUSQU'EN 2028 :

- **PROMOUVOIR UN BÉNÉVOLAT ENGAGÉ  
ET RÉPUBLICAIN**
- **CONSOLIDER LE SOCLE COMMUN DES  
MODALITÉS D'INTERVENTION**
- **MOBILISER LES RESSOURCES ET  
LES CAPACITÉS D'INNOVATION**
- **DÉCLINAISON EN OBJECTIFS  
ET ACTIONS PAR DISPOSITIF**

# DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS



## DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS

# LE RÉFÉRENT ADMINISTRATEUR BÉNÉVOLE ASSOCIATIF

**Le référent administrateur est prévu par les statuts de l'AVSEA (article 15 des statuts), son rôle est précisé par le règlement intérieur des statuts (titre 5 du règlement intérieur).**

## Qui peut être administrateur référent au sein de l'AVSEA ?

C'est un membre du Bureau de l'Association ou un membre du Conseil d'Administration coopté.

## Pourquoi un administrateur référent :

- Etant donné la multiplicité des établissements et services, le Bureau de l'Association ne peut se déplacer plus d'une fois dans l'année dans chacun des établissements et services, et ce, pendant un temps restreint.
- De ce fait, afin de contribuer à la bonne gouvernance et de rapprocher l'Association du fonctionnement des établissements et services, un administrateur référent est nommé par le Bureau de l'Association pour chacun des Dispositifs et/ou secteurs, le cas échéant.
- L'Administrateur référent est un relais entre le bureau et les directions des Dispositifs et secteurs.

## Ce que doit faire l'administrateur référent :

- Bien connaître les missions et exigences de l'établissement ou du service.
- Appréhender les spécificités et les risques encourus par l'établissement et/ou le service.
- Participer au projet d'établissement ou de service.
- Porter intérêt à l'activité, à la bonne exécution du budget et à ses conséquences financières.
- Comprendre les enjeux des décisions prises sur l'évolution de l'établissement et du service.
- Entendre les demandes des directions d'établissements ou de services et y répondre avec l'aval de la Direction Générale et/ou du bureau de l'Association.
- Conforter la direction de l'établissement ou du service, aider cette même direction si problème il y a.
- S'assurer de la bienveillance des personnes accueillies et des personnels.
- Rendre compte de son action à la Direction Générale et/ou au bureau de l'Association.
- Informer le bureau et/ou la Direction Générale sur des faits, agissements qui peuvent nuire à la réputation du service ou de l'Association.

## Ce que peut faire l'administrateur référent :

- Participer aux réunions internes (si la direction le souhaite).
- Avoir un rôle de conseil (si la direction de l'établissement ou du service le demande).
- Avoir un rôle de soutien à la direction de l'établissement ou du service.
- Participer aux réunions externes (si la direction ou la Direction Générale le souhaite).

## Ce que ne doit pas faire l'administrateur référent :

- Recevoir les salariés (à sa demande comme à la demande des salariés) sauf si cette demande provient de la direction de l'établissement ou du service.
- Ne pas prendre de décisions de gestion à la place de la direction de l'établissement ou du service.
- Ne pas profiter de sa position d'administrateur pour imposer ses idées.
- Ne pas prendre de décisions contraires à celles édictées par la Direction Générale et/ou le bureau de l'Association.
- Du fait de sa place dans l'organigramme, ne jamais court-circuiter la Direction Générale.

## Calendrier de l'intervention de l'administrateur référent :

- Il n'y a pas de rencontre maximum à programmer.
- La demande de rencontre peut se faire soit à l'initiative du directeur, soit à l'initiative de l'administrateur référent.
- Toujours prévenir la direction de l'établissement ou du service de sa venue.

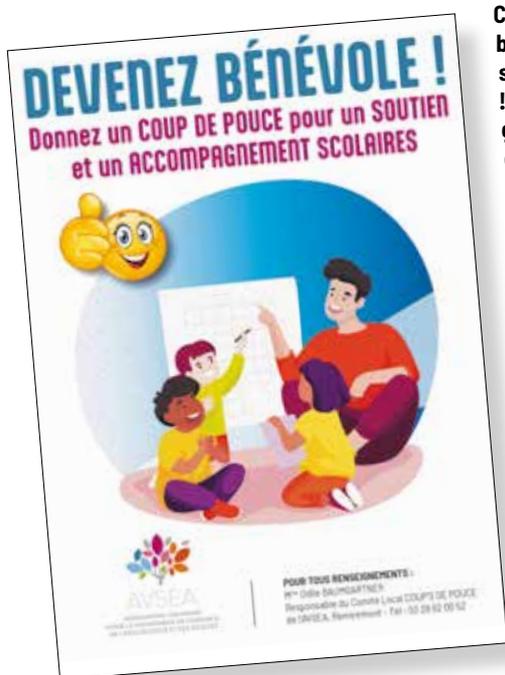
*PS : Il existe comme dans toute relation humaine une part de subjectivité. C'est en fonction des caractères, des susceptibilités, des expériences, des intelligences respectives que doivent s'établir une bonne compréhension et une bonne relation de la part des différents intervenants, ceci dans le but d'une bonne communication de l'information.*

**DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS  
#COUP'S DE POUCE  
PAR SYLVIANNE MANGEL,  
JEUNE BÉNÉVOLE ET NOUVELLE RETRAITÉE HEUREUSE**



## À LA CROISÉE DES CHEMINS...

*Au cours des années passées au sein de la Direction Générale de l'AVSEA, j'ai eu la chance de rencontrer Mme Odile Baumgartner, Administratrice au Conseil d'Administration de l'Association et Responsable du Comité Local Romarimontain « Coup's de Pouce ». En 2016, dans le cadre de mes fonctions et au regard de la charge de travail d'Odile, la Direction me confie la gestion administrative du Comité pour la soutenir dans ses actions.*



C'est ainsi qu'est née notre collaboration basée entre autres sur la sincérité, la confiance et l'écoute ! Odile et les bénévoles ont eu la gentillesse de me partager, leurs expériences vécues avec les élèves qu'ils accompagnaient telles que les petites et grandes réussites... mais pas que ... car la déception et le doute s'invitaient parfois autour de la table ! La confiance entre l'enfant et le bénévole est l'ingrédient essentiel à l'alchimie de l'accompagnement, ce lien est plus ou moins évident à créer.

**En 2023, il est temps pour moi de prendre la retraite... !**

Apparemment, Odile attendait ce moment pour me proposer de poursuivre l'aventure à ses côtés et celui des bénévoles de « Coup's de Pouce »

Mon esprit se laisse alors envahir par de nombreuses questions, telles que : Serai-je à la hauteur ? Ai-je bien appréhendé le périmètre de la mission ? Saurai-je créer du lien et un climat de confiance avec cette petite ? Suis-je bien outillée pour répondre à ses attentes ? Saurai-je prodiguer de bons conseils ? Saurai-je lui accorder l'écoute et créer de l'interaction dans nos échanges ?

Ainsi, lors de la rentrée 2023-2024, Odile a lu en moi une hésitation naissante et m'a proposé de soutenir scolairement Angela, élève de 6<sup>e</sup>.

**Autant de questions restées sans réponse à ce moment précis !... Pour ma part, il s'agit là d'un engagement idéalement partagé entre le Jeune, les Parents et le Bénévole.**

Aujourd'hui, je suis ravie de pouvoir accompagner Angela qui semble être très satisfaite de nos temps de travail et d'échanges ! Une relation de confiance s'est installée et le partage n'en est que plus riche !

Au travers de leur accompagnement, les bénévoles de « Coup's de Pouce », dont je fais partie maintenant,

transmettent une partie de leur savoir mais avant tout, ils adaptent leur soutien en fonction des besoins de chaque enfant confié par les Établissements Scolaires. Parfois, il suffit d'être juste à l'écoute de leurs doutes et de leurs inquiétudes pour leur redonner l'envie et la motivation... Pour ma part, c'est une expérience vécue !

Je suis maintenant convaincue que mon engagement dans le bénévolat, à l'issue de mon départ à la retraite, n'est pas un hasard mais juste la suite de mon parcours professionnel. En effet, j'ai toujours eu à cœur de vouloir aider, accompagner et transmettre mon savoir. Les années passées au sein de l'AVSEA m'ont permis de révéler cet aspect naturel de ma personnalité et de le mettre au service des uns et des autres. Au regard de ce nouveau statut de bénévole au sein de Coup's de Pouce, je peux maintenant affirmer que les doutes évoqués en amont se sont estompés et que je suis très heureuse de pouvoir accorder un peu de mon temps à de jeunes ados !

**Le Comité « Coup's de Pouce » est toujours en quête de Bénévoles**

Comme évoqué à divers endroits, l'âge moyen des bénévoles de Coup's de Pouce est la préoccupation majeure du Comité romarimontain. Une campagne de communication a été lancée en 2023 ; Des affiches ont été diffusées auprès des différents partenaires du réseau, sans pour autant obtenir l'effet escompté !

Vous êtes Parents, jeunes étudiants ou retraités... Peut-être avez-vous, dans votre timing, une heure hebdomadaire à consacrer à des jeunes qui ont besoin d'être épaulés, alors n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles de Coup's de Pouce ! Nous comptons sur vous et vos réseaux respectifs pour relayer cette information... Grand merci à vous !

**Donner pour recevoir, certes !... mais aussi parce que « L'Autre, c'est Nous ! ».**

**DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS  
#ZOOM SUR LA VISITE AU CER  
PAR HÉLÈNE LEFORT, MEMBRE DU BUREAU**

# VISITE AU CER DE MARRAKECH :

*Du 26 au 30 octobre dernier, une délégation de membres du bureau et de la Direction générale s'est rendue au Centre Educatif Renforcé Nomade à Marrakech. Les missions de ce dispositif vous sont présentées en page 35 de ce magazine.*

**Décidée avant le séisme, cette visite a permis aux bénévoles de mieux connaître le travail effectué par l'équipe Franco-marocaine auprès des jeunes en séjour de rupture. L'après séisme est bien présent à l'esprit de tous en ces temps particuliers. Jeunes et professionnels du CER l'ont vécu, heureusement sans dégât matériel et se sont mobilisés depuis.**

Hélène LEFORT propose ici son témoignage qui sera enrichi d'extraits du carnet de bord de jeunes présents lors de cette session.

ne restent debout que quelques maisons ; hommes et femmes vivant sous des tentes, sans électricité ni toilettes et à proximité de leurs animaux.

Le CER, avec Karim a procédé à une collecte de vêtements chauds afin de les apporter à ces villages.

Les jeunes doivent aider à la répartition ; l'un d'entre eux à l'écart, pianote sur son portable ; il condescend à venir participer. Lorsque tous ces vêtements ont été répartis, un villageois s'approche de ce jeune-homme et le sert dans ses bras.



Trois mots pour traduire ce voyage : liberté, fraternité, regard

## Appel de liberté lorsque l'avion décolle

Liberté, probablement non ressentie par les jeunes du CER nomade lors de leur départ. Quoique

- Liberté pour eux d'échapper à leur environnement habituel
- Liberté de trouver leur voie à partir des différents ateliers proposés
- Liberté dans un cadre imposé et bienveillant

## Appel au changement de regard

Les jeunes par le dépaysement, leur encadrement différent ont vécu des temps forts qui les marqueront ; membre du bureau, ces temps forts en leur compagnie résonnent en moi et me font également changer de regard, sur eux ; non pas que j'ai des préjugés mais plutôt des inquiétudes : arriveraient-ils à changer de regard à leur retour dans leur cadre de vie.

Dans la ferme pédagogique de l'AVSEA, près d'Aït Sidi Daoud, à une heure de route du CER, un atelier peinture leur permet d'apprendre des techniques et d'exprimer leur créativité. Dans l'une des chambres refaites, un jeune a peint : **"Ton passé est cassé ; mais ton avenir, tu le construits"**. Tout est encore possible pour eux.



## Appel à la fraternité

29 octobre, nous sommes aux pieds de l'Atlas aux environs de Zaouia Anmahilia dans deux villages sinistrés à la suite du séisme du 8 septembre 2023, d'amplitude magnétique 6,7 à 6,9 qui a frappé le Maroc. De ces deux villages,



# “TOUT EST ENCORE POSSIBLE POUR CES JEUNES”

*C'est par ces mots porteurs d'espoir qu'Hélène LEFORT conclut son témoignage. Les jeunes accueillis au CER tiennent au quotidien un carnet de bord, accompagnés par leur équipe éducative. Ils ont accepté de partager avec nous quelques extraits qui résonnent avec les mots de notre administratrice.*

“

Chaque session démarre avec un trek en montage de 3 jours. Voici ce qu'en a retenu l'un des jeunes accueillis :

*« J'ai kiffé (...) même si on a marché longtemps et c'était très physique. On n'avait pas le choix. C'était aussi une occasion pour faire connaissance [avec] les éducateurs ».*

“

Le CER a noué des partenariats avec de nombreux artisans et l'orphelinat de Marrakech pour accueillir les jeunes en stage. Parmi eux, un atelier de ferronnerie :

*« J'ai commencé le stage (...) en tant que soudeur de l'atelier dirigé par Hicham qui a deux employés : Mostafa qui parle un peu français et Yacine qu'arabe mais on arrive à se comprendre pour l'instant. (...) Au début j'ai poncé du fer c'était très chiant puis j'ai légèrement soudé. Maintenant je fais un peu de tout je n'[aime] pas trop mais j'essaie quand même »*



“

L'équipe du CER est franco-marocaine et accompagne les jeunes au quotidien. En plus des locaux de Marrakech, le CER est équipé d'une ferme pédagogique comme en témoigne ce jeune :

*« La ferme pédagogique a été construite par les jeunes qui sont passés au CER pendant des années. Je suis très satisfait du travail qui m'est donné à la ferme. J'aime bien l'ambiance, les personnes et le décor ».*

“

La session était en cours lorsque le séisme s'est produit. Les jeunes et l'équipe du CER, ainsi que les familles des professionnels ont été épargnés par cette catastrophe. Ils ont activement participé à l'élan de solidarité avec les victimes :

*« Il y a eu un tremblement de terre à Marrakech. Le premier soir j'ai eu peur [et] je ne voulais pas aller dormir dans ma chambre. Encore maintenant, j'ai peur que ça bouge. Je pense beaucoup à ces gens qui ont perdu leurs biens et leur maison et aussi aux morts causées par ce tremblement de terre. Avec le CER et la crèche où je travaille, on a organisé [de l'] aide humanitaire destinée aux sinistrés. On a récolté des habits, de la nourriture, du matériel médical (...) et chaque dimanche (...) on part distribuer dans les zones touchées. J'ai beaucoup aimé ces actions. Au moins, je me suis senti utile et j'ai fait une chose bien ».*

A leur retour en France, les jeunes ont pu échanger avec Madame CASANOVA, Directrice Interrégionale de la PJJ qui a tenu à les féliciter pour leur mobilisation.





# LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

**ET LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS OBJECTIFS ET ACTIONS**

#SAJ DU DISPOSITIF CEDRE  
PAR FAYZA TOUATI, COORDINATRICE DU SAJ OUEST

# LE FOODTRUCK : UN NOUVEL OUTIL PÉDAGOGIQUE POUR LE SAJ DE L'OUEST VOSGIEN

*"Les Marmittons Gourmands" a réalisé sa première sortie le 11 avril 2024 lors des Journées Interactives à Contrexéville dans le cadre du Réseau Educ Ta Santé avec lequel le SAJ collabore activement chaque année le SAJ. Ce réseau met en place des ateliers, des journées débats et de prévention en lien avec la santé. Il regroupe plusieurs acteurs de l'Ouest des Vosges : CCAS de Vittel, Centre Social la Toupie, Mission Locale, CH Ravenel.*

**Les Services d'Activités de Jour (SAJ) du Dispositif Cèdre visent à accompagner les jeunes en situation de décrochage scolaire partiel ou total en proposant divers ateliers techniques, éducatifs et pédagogiques. L'objectif premier est de remobiliser les jeunes dans leur parcours de vie en valorisant les compétences de chacun par le biais d'un accompagnement de qualité.**

A Remoncourt, la majorité des jeunes que nous accompagnons sont éloignés des dispositifs de droits communs, ne favorisant pas leur insertion sociale et professionnelle.

Il s'agit alors pour l'équipe éducative de les accompagner vers l'extérieur et de leur faire découvrir les différentes ressources et moyens du territoire ouest vosgien. Un travail en réseau avec les différents partenaires est indispensable pour le travail éducatif afin d'élargir les propositions d'accompagnements sur différents axes tels que l'insertion, la santé, la citoyenneté, la culture.

Ainsi, en parallèle des ateliers techniques qui s'articulent autour du bricolage, de la nature, le SAJ œuvre depuis 2017 à la concrétisation d'un Foodtruck Pédagogique pour appuyer l'atelier cuisine déjà existant. Au cours de ces ateliers, des prestations culinaires sont préparés à destination des partenaires sollicitant ainsi les compétences des jeunes accompagnés par un éducateur technique pour réaliser des buffets dinatoires ou des repas à thème.

Ce projet audacieux et innovant unique dans le département des Vosges est le résultat d'un parcours semé de réflexions, de questionnements, de doutes, de recherches et de mobilisation de la part de l'équipe éducative mais également des jeunes, renforçant ainsi une cohésion autour de ce projet.

Le foodtruck pédagogique a donc abouti en 2024, il se nomme « Les Marmittons Gourmands ».

C'est un outil permettant aux jeunes de vivre une expérience unique et de s'expérimenter au métier de bouche et de la vente. Il s'agit également de développer leur savoir-faire et leur savoir être par le biais de rencontres humaines autour de projets avec les partenaires du Territoire Ouest Vosgien.

Cet outil pédagogique promet une aventure humaine et professionnelle où chacun dans un esprit d'équipe contribue au lancement de ce projet ambitieux !



Parcours d'enfants et trajectoires de vie



## LES DIPLÔMÉS À L'HONNEUR

**61** : c'est le nombre d'enfants accompagnés par Cèdre qui ont réussi un examen en 2023. Chaque année, ces succès sont mis à l'honneur à l'occasion d'un moment convivial animé par le Dr François CONRAUX, Président de l'AVSEA, en présence des familles et des partenaires. Voici un aperçu des diplômés et certificats obtenus :

- 1 BTS Gestion de la petite et moyenne entreprise
- 4 Baccalauréats : général, mention TB ; restauration et électricien mention AB ; STMG
- 3 CAP : vente, mention TB et agent de propreté
- 1 Brevet des métiers des arts
- 6 Brevets des collèves
- 9 Certificats de formation générale, dont 1 avec mention B
- 1 Diplôme d'étude en langue française
- 4 Permis de conduire, 2 codes de la route et 28 attestations de sécurité routière
- 2 Certificat de Premiers secours
- 1 Certificat Pix

**Bravo à tous ces diplômés !**

**#LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT**  
**#DISPOSITIF MAISON DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES ADULTES**  
**PAR MATTHIEU DIEUDONNÉ, CHEF DE SERVICE**

## RENFORCER LE SOUTIEN AUX ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES SUR LE SECTEUR DE LA DÉODATIE

### le partenariat clé entre la MDAJA (AVSEA) et le PAEJEP (SELIA)

*Le 25 janvier 2024 était signé le renouvellement de la convention de partenariat entre la Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes de l'AVSEA et le Point Accueil Ecoute Jeunes et Parents de l'Association SELIA. La période de l'adolescence est une phase critique de développement où les jeunes font face à une multitude de défis émotionnels, sociaux et familiaux. Dans cette dynamique complexe, le partenariat entre la Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes (MDAJA) et le Point Accueil Jeunes et Parents (PAEJEP) joue un rôle crucial à Saint-Dié en offrant un soutien global et adapté aux besoins des 12-25 ans et de leur entourage.*

Débuté en 2017, le rapprochement des deux services d'accueil, d'écoute et d'orientation à destination des jeunes et des parents sur le secteur de la déodatie a permis de logiquement mutualiser les moyens humains et financiers dans la réponse à apporter à ce public. Il était important de continuer à développer ce partenariat en constituant une offre de service cohérente dotée d'une communication adaptée à la prise en charge de la jeunesse.

De ce fait, le renouvellement de cette convention de partenariat a mis en lumière tout le travail collaboratif et efficace effectué par les professionnels de terrain à Saint-Dié depuis plusieurs années. Les adolescents, les jeunes adultes et les parents bénéficient alors d'un espace ouvert quatre jours par semaine où une équipe d'éducateurs spécialisés (au titre de la MDAJA) et d'une psychologue (au titre du PAEJEP) sont à l'écoute de leurs questionnements et peuvent également proposer des ateliers collectifs sur le thème du bien-être et du développement des compétences psychosociales.

#### **Le Partenariat MDAJA-PAEJEP, essentiel dans la réponse adaptée et complémentaire à la problématique jeunesse**

L'intérêt de cette collaboration repose dans la complémentarité des compétences offertes par chaque entité. La Maison des Adolescents et

des Jeunes Adultes dispose d'une équipe d'éducateurs spécialisés qui apportent une expertise dans le domaine de l'accompagnement des jeunes adolescents en difficulté. Leur connaissance approfondie des enjeux spécifiques à cette tranche d'âge leur permet d'offrir un soutien adapté et personnalisé aux jeunes en quête d'écoute et de conseils. La présence d'une psychologue au sein du PAEJEP enrichit l'offre de services contribuant ainsi à la prise en charge globale des besoins psychologiques et émotionnels.

En mutualisant leurs moyens, la MDAJA et le PAEJEP optimisent l'utilisation des ressources disponibles et renforcent leur capacité à répondre efficacement aux demandes croissantes de soutien. Cette synergie permet également une meilleure coordination des interventions, garantissant une prise en charge cohérente et complète des jeunes et de leurs familles tout au long de leur parcours d'accompagnement. Cette collaboration favorise une approche intégrée, où les éducateurs spécialisés de la MDAJA et la psychologue du PAEJEP travaillent en étroite collaboration pour élaborer des plans d'intervention personnalisés et assurer un suivi coordonné des jeunes bénéficiaires.

Sur le plan local, ce partenariat renforce le maillage des services destinés aux adolescents et à leurs familles, en offrant un point d'accès cen-

tralisé où ils peuvent trouver un soutien adapté à leurs besoins. En consolidant les liens entre la MDAJA et le PAEJEP, cette collaboration contribue également à promouvoir une culture de collaboration et de partage des bonnes pratiques auprès du réseau de partenaires de la déodatie.

En conclusion, le partenariat entre la Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes et le Point Accueil Écoute Jeunes et Parents à Saint-Dié représente une continuité locale prometteuse pour renforcer l'accompagnement des jeunes et de leurs familles. En combinant leurs ressources et leur expertise, ces deux entités s'efforcent de créer un environnement inclusif où les adolescents peuvent trouver le soutien nécessaire pour surmonter leurs difficultés et s'épanouir pleinement.



### TÉMOIGNAGES DES PROFESSIONNELS

#### **Alexandra Gérardin, psychologue PAEJEP :**

« Le partenariat entre les deux services est né en 2017. Force est de constater que cette "alliance associative" est un succès au service des personnes accueillies. Exerçant au sein de ce dispositif, les professionnels aux compétences et aptitudes diverses, sont une richesse évidente quant à l'efficacité de l'accompagnement des personnes. »

#### **Matthieu Dieudonné, chef de service MDAJA et en charge de la coordination du partenariat :**

« Le partenariat MDAJA-PAEJEP a tout son intérêt et son utilité sur la déodatie. Il permet de mutualiser les moyens sur le secteur et d'offrir aux jeunes et aux parents un espace identifié d'écoute et d'accompagnement. Les relations et la communication entre les professionnels sont excellentes ce qui permet de prendre en compte du mieux que possible les problématiques des personnes. »

#LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT  
 #DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE  
 PAR SANDRA L'HÔTE, DIRECTRICE DU DISPOSITIF

## PROJECTION DE « TOUT POUR ÊTRE HEUREUX ? » LE PLEIN D'ÉMOTIONS !

Le 5 octobre avait lieu, au Ciné Palace d'Épinal, la projection-débat du documentaire « Tout pour être heureux ? » de Jérôme ADAM. Suivie d'un temps d'échange avec le réalisateur et les équipes des professionnels de Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) des Vosges, la manifestation a fait salle comble.

**Cédric avait a priori tout pour être heureux. Et pourtant à l'adolescence, il a basculé dans l'addiction aux stupéfiants et à l'alcool... Des années plus tard, son frère Jérôme réalise « Tout pour être heureux », un film-documentaire sur la famille et sur l'addiction aux drogues et à l'alcool. « Comment les autres parents, frères et sœurs de personnes dépendantes aux drogues et à l'alcool font-ils ? »** Ce questionnement est le point de départ de l'auteur pour un voyage à la rencontre de plusieurs familles et proches de personnes dépendantes. Sa quête emmène les spectateurs de la Champagne à la Normandie, de Paris à New York, au cœur des familles.

### Le fruit du partenariat entre les CSAPA vosgiens

Cette soirée, à l'initiative du service de soutien à l'entourage du CSAPA La Croisée, a été organisée en partenariat avec les CSAPA des Vosges : la Fédération Médico-Sociale (FMS) et le Haut des Frères. Elle s'inscrit dans le plan d'action du Contrat Local de Santé (CLS) de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, dispositif porté par l'Agence Régionale de Santé et l'agglomération d'Épinal qui a pour vocation de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Un de ses axes portant sur la réduction des conduites addictives et les comportements à risque est coordonné par le Dispositif Addictologie La Croisée.

Le film avait déjà rencontré un grand succès

dans de nombreuses villes françaises. Après avoir assisté à une représentation à Nancy, la Directrice de La Croisée, a proposé de le faire venir à Épinal.

270 personnes ont répondu à l'invitation, venant de tout le département. Familles d'usagers, usagers, professionnels de l'accompagnement sanitaire, social et médico-social étaient au rendez-vous.

### Témoignages du public

Thomas\*, usager de La Croisée : « Je me suis identifié aux différents témoignages et cela m'a rappelé ce qu'il a pu se passer dans ma vie. Avec le recul, je me suis rendu compte que j'avais fait pas mal de dégâts auprès de mes proches alors que ce n'était pas mon intention première. Mais aujourd'hui je suis dans une autre dynamique et je peux aussi montrer à ma famille que j'ai avancé dans ma vie, ce dont je suis fier et j'espère qu'eux aussi. Ce n'est pas forcément un sujet que nous abordons ensemble car cela reste douloureux pour tout le monde. (...) »

Rémi, éducateur spécialisé au Haut des Frères : « Le partenariat entre établissements dans le cadre de cette soirée cinéma a été intéressant car il a permis un échange sur un thème commun. En effet, même si les prises en charge et les pratiques sont différentes dans les structures, la problématique familiale représente un point central dans le parcours de soin des usagers. (...) De plus, c'est ce partenariat qui a per-

mis à cette soirée d'être possible en termes d'organisation et de logistique. (...) »

Marie Eugénie, Directrice de la FMS : « Cette idée initiée par La Croisée a permis à nos 3 structures de mettre en lumière une partie peu connue du travail des CSAPA : l'accompagnement de l'entourage et des familles et dédramatiser les discours sur la consommation de stupéfiants et d'alcool au sein des familles. En amont, ce partenariat nous apporte un échange de compétences, d'expertises et de ressources pour améliorer nos offres de service et l'accompagnement de nos patients. »

Camille, éducatrice spécialisée à la Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes : « Ce film d'une grande justesse, mêle sur le fil sincérité, émotion et humanité. Il percute et interpelle. Une mise en lumière des aidants, des familles et de l'entourage qui s'autorise à parler avec cœur et raison. »

Camille, référente de parcours au Dispositif Appui et Coordination : « Très beau film avec des témoignages touchants. Il est intéressant et important d'entendre aussi les familles de personnes confrontées aux addictions. On voit à quel point il y a parfois de la culpabilité ou autre ressenti chez la famille et qu'il peut être aidant d'en échanger avec les personnes dans le même type de situation ».

Et le mot de la fin revient à Jérôme ADAM, le réalisateur du film : « Une soirée magnifique ! Le ciné-débat organisé à Épinal fait incontestablement partie des projections marquantes du film « Tout pour être heureux ? ». Une salle pleine à craquer, des échanges riches, de l'émotion, de l'écoute, de l'empathie, une parole qui se libère... Autant de moments mémorables. »

\*Afin de garantir l'anonymat, le prénom a été changé



**LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT  
#DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROTECTION JURIDIQUE  
PAR JEAN-PAUL GARDIN, DIRECTEUR**

## AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT : REGARDS CROISÉS DE PROFESSIONNELLES

***Nous avons choisi cette année de présenter les portraits de deux de nos salariées : l'une découvrant notre univers et l'autre le quittant pour une retraite bien méritée après 21 ans de bons et loyaux services. La première est déléguée aux prestations familiales (DPF) et la seconde, mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM).***



Audrey ROLLLOT

La déléguée aux prestations familiales a pour mission le soutien aux parents qui ne parviennent pas seuls à surmonter des difficultés financières, compromettant l'équilibre de leur famille. Sur décision du juge des enfants, elle va gérer les prestations familiales liées aux enfants en assurant un suivi budgétaire et un soutien administratif.

Mieux connu du grand public, le MJPM assure la gestion administrative, financière, comptable, juridique et patrimoniale des majeurs protégés par des mesures de tutelle, de curatelle ou de sauvegarde prononcées par le juge des tutelles.

Au DAPJ, ces métiers sont intégrés à une équipe pluridisciplinaire. Juristes, comptables, assistants et cadres viennent étayer l'accompagnement dans le respect des principes suivants : écoute, confidentialité, respect des avis contraires aux nôtres et des systèmes de valeurs.

### **Audrey ROLLLOT, Déléguée aux Prestations Familiales**

« **La bouée de sauvetage des familles** ». Travailleuse sociale depuis déjà plusieurs années, Mme ROLLLOT a rejoint l'équipe du service DPF à l'automne dernier. Pour ce faire, elle a accepté de rompre avec une certaine sécurité professionnelle et de signer un contrat à durée déterminée qui a depuis été pérennisé. Elle souhaitait en effet avant tout retrouver ses premières amours dans le cadre de la protection de l'enfance. Dans ce nouveau métier, elle affirme s'éclater, adorer le travail en partenariat, notamment avec les juges des enfants qui comptent sur nous presque autant que les familles. « *Pour les juges, notre avis éclairé est recherché systématiquement et pour les familles, notre présence est une réelle bouée de sauvetage lors des audiences qui peuvent être pour elles de réelles épreuves émotionnelles.* »

Selon elle, les mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial exercées par le service méritent d'être mieux connues et expliquées aux familles. Un amalgame est trop souvent fait avec les mesures de tutelle. Le premier travail de la DPF va être d'expliquer la mesure aux familles lors de la première rencontre.

Sa satisfaction : améliorer la situation des gens, sans jamais coller d'étiquette sur qui que ce soit, ni sur les enfants qui restent avant tout des enfants. Son rôle est d'amener du positif dans des familles qui n'en manquent que trop.

Au sein du service, elle a appris à travailler avec l'aide d'une assistante DPF, elle qui avait toujours travaillé seule. Elle a appris à se sentir à l'aise et en confiance avec ses collègues et apprécie grandement la bienveillance et l'écoute de sa hiérarchie.

### **Isabelle FLIELLER, Mandataire Judiciaire à la Protection des Jeunes Majeurs**

« **Le plus beau métier du monde** ». Mme FLIELLER a commencé sa carrière en 2003 sur le site de SAINT DIE, puis a travaillé sur 4 autres sites différents dans le secteur d'Épinal. Elle accompagne actuellement 60 personnes protégées, nombre le plus faible de sa carrière, puisqu'elle est montée jusqu'à 134 accompagnements simultanés.

En 20 ans de métier, elle a connu de nombreuses évolutions, notamment technologiques. A son arrivée, il y avait un ordinateur pour 7 MJPM. Tout se traitait par papier et par courrier. On peine à y croire à l'heure de tout numérique. Cette évolution laisse un arrière-goût de déshumanisation à notre professionnelle.

Dynamique et extrêmement rigoureuse, Mme FLIELLER a apprécié la grande autonomie et la liberté d'organisation offertes par ce beau métier. Elle garde le souvenir d'une équipe soudée qui a su se maintenir en toutes circonstances.

Les missions du mandataire sont très variées et les situations rencontrées toujours différentes. Il est nécessaire de s'adapter à la diversité des publics rencontrés : âge, situation personnelle, parcours de vie, environnement familiale, situation financière sont autant de paramètres à prendre en compte par les professionnels pour personnaliser leur accompagnement. « *C'est le plus beau métier du monde* » déclare-t-elle sans hésitation. Les échecs inévitables dans certains accompagnements ne font jamais oublier que nous sommes là pour aider au mieux en fonction des capacités et du projet de vie des personnes.

Le levier de l'argent comme angle d'intervention peut paraître difficile au premier abord, mais les personnes finissent en général par y trouver une réassurance. Surtout lorsque les MJPM sont à leur côté, au quotidien. Elle confie d'ailleurs qu'à ses débuts, la prise de recul et la juste distance étaient difficiles à gérer.

Mme FLIELLER est heureuse d'avoir exercé un métier qui apprend la bienveillance et l'empathie, encore qu'on n'arrive pas dans cette profession par hasard.



Isabelle FLIELLER

**LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT  
#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP  
PAR L'ÉQUIPE DE L'UEMA D'ÉPINAL**

## L'UEMA D'ÉPINAL SOUFFLE SES DIX BOUGIES

**L'AVSEA a ouvert la 1<sup>ère</sup> Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) de Lorraine en septembre 2014. Elle est issue du 3<sup>e</sup> plan autisme qui vise à « diagnostiquer et intervenir précocement » et respecte un cahier des charges national.**

**L'UEMA est régie deux conventions : une conclue avec l'ARS (Agence Régionale de Santé), et l'autre avec l'Education Nationale et la Mairie d'Épinal. M. HEINRICH, député-maire d'Épinal à l'époque, a été le premier Maire à accepter ce type de dispositif dans la région.**

Cette unité accueille sept enfants de 3 à 6 ans, orientés par la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées), diagnostiqués ou en cours de diagnostic de TSA (Troubles du Spectre Autistique). L'UEMA leur offre une scolarisation adaptée, à temps plein, favorisant les temps d'inclusions collectives et/ou individuelles.

À l'ouverture de l'UEMA, tous les professionnels ont bénéficié d'une formation initiale de 10 jours. Ils ont préparé et aménagé les locaux de sorte à répondre aux besoins particuliers des enfants autistes. Les admissions des enfants ont été progressives (arrivée du 1<sup>er</sup> enfant en décembre 2014, classe complète en mai).

La coordination AVSEA - Education Nationale fut importante pour établir les places de chaque professionnel, développer un langage commun et créer un lien avec l'école Paul Emile Victor à Épinal.

Durant plusieurs années, l'équipe a aussi participé à plusieurs réunions de communication auprès des différents partenaires pour faire connaître l'UEMA (Hôpital de Jour, CAMSP, CMP, centre social, organismes de formation...).

Les objectifs des UEMA sont de développer l'autonomie des enfants, la communication et la socialisation, les compétences relevant de l'enseignement scolaire du cycle 1 adapté. Pour ce faire, l'équipe pluridisciplinaire

UEMA prodigue aux enfants des accompagnements pédagogiques, éducatifs et thérapeutiques. Elle utilise différentes méthodes de travail telles que Teacch, ABA, PECS, Denver... Des guidances sont également proposées aux parents qui le souhaitent.

Cette année, **l'UEMA d'Épinal fête ses 10 ans**. Elle a accueilli 36 enfants au total. L'AVSEA tient à remercier l'ensemble des partenaires, bénévoles et professionnels qui ont participé à l'essor de ce dispositif.

Parmi les 29 enfants qui sont sortis de l'UEMA : 6 ont été orientés en milieu ordinaire avec l'accompagnement d'une AESH, 7 en scolarité adaptée (ULIS, UEEA, ITEP) et 16 en établissement médico-social type IME.

### Retour sur les progrès accomplis par des enfants accueillis :

L'équipe se remémore notamment la situation d'un enfant accueilli de 2 ans et demi à 6 ans : il criait, se jetait par terre, n'était pas propre, avait toujours sa tétine, ne buvait que du soda, n'avait pas de moyen d'expression... A la sortie de l'UEMA, il a pu intégrer une ULIS, avoir un mode de communication et un début d'oralisation, être capable de boire de l'eau et avoir un début de diversification alimentaire, il est entré dans les jeux et la socialisation.

Elle pense aussi à un autre enfant accueilli de 4 à 6 ans : il se trainait sur les fesses, n'avait pas de moyen de communication, tirait les cheveux, criait, n'était pas propre, pas autonome pour les repas... En quittant l'UEMA, il marchait, était propre, avait un moyen de communication et prononçait quelques mots.

Enfin, l'équipe évoque un enfant accueilli de 5 à 6 ans : il présentait des troubles du comportements, criait, sautait, tapait, se jetait dans les murs, se tapait la tête contre tout, avait beaucoup de rituels... Il a évolué favorablement notamment grâce à une guidance parentale réalisée chaque semaine par la psychologue et/ou l'éducatrice.



### TÉMOIGNAGES DES FAMILLES D'ENFANTS ACCOMPAGNÉS :

« Nous savons que nous pouvons envisager la suite plus sereinement et grâce à l'année qu'il a passé avec chacun d'entre vous. Il a vécu de nouvelles expériences qui l'ont tant aidé à grandir et à se poser. Ce qui aurait été un challenge il y a un an en arrière est aujourd'hui devenu très facile et nous savons que s'il en est là c'est grâce à lui mais aussi à vous. Merci de nous avoir accompagnés, de nous avoir informés et surtout de nous avoir guidés. Pour tous ces changements accomplis durant cette année scolaire, nous souhaitons vraiment vous dire un énorme MERCI »

« On voulait vous remercier pour tout le travail que vous avez fait cette année pour notre fils. On aurait aimé qu'il puisse poursuivre

dans votre établissement avec des personnes aussi professionnelles, dévouées et attentionnées que vous mais malheureusement cela n'est pas possible. C'est avec tristesse que l'on vous dit au revoir. D'autres enfants ont besoin de vous ! Un grand merci de l'avoir fait avancer et progresser tout au long de cette année même si cela n'était pas facile tous les jours. Il y a un avant et un après pour notre fils et ça grâce à votre travail et votre détermination. Il faudrait plus de personnes comme vous ! Vous êtes un peu les super héros des enfants autistes sachez-le. Le mot merci ne suffit pas pour vous montrer toute notre gratitude. Encore merci à vous ».

**LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT  
#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP, SECTEUR TRAVAIL PROTÉGÉ  
PAR L'ÉQUIPE DE CADRES COORDINATEURS DE PARCOURS :  
CYRIL COURTIOL, LUCILLE DUCRET ET ISABELLE VUILLAUME**

## MISE EN ŒUVRE DE LA COORDINATION DES PARCOURS DES USAGERS DE L'ESAT/AVSEA

*Dans le paysage dynamique du médico-social, les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) se distinguent par leur engagement continu envers l'innovation et l'excellence. Dans cet esprit, plusieurs initiatives récentes ont été déployées à l'ESAT AVSEA comme harmoniser les processus d'admission des stagiaires et des usagers et offrir un soutien personnalisé aux usagers tout au long de leur parcours.*

### Un Accueil Personnalisé

L'ESAT AVSEA a mis en place un calendrier de programmation des stages, garantissant ainsi une expérience unique et individualisée pour chaque stagiaire, qu'il soit hébergé ou non. Cette approche personnalisée se reflète également dans l'accueil d'un seul stagiaire par atelier sur une même période, favorisant ainsi des conditions propices à l'apprentissage et au développement.

### Des Processus Harmonisés

Pour assurer une expérience homogène et de qualité à chaque étape du parcours, les processus d'admission et de suivi des usagers ont été uniformisés. De l'admission initiale jusqu'au suivi quotidien, en passant par les bilans périodiques, une approche cohérente a été instaurée, mettant ainsi l'accent sur la continuité de parcours et le bien-être des usagers.

### Des Partenariats Renforcés

Conscients de l'importance de la collaboration avec les acteurs externes, l'ESAT AVSEA a développé une cartographie des partenaires, facilitant ainsi la coordination des interventions et la réponse aux besoins variés des usagers. Cette démarche proactive témoigne de la volonté de l'ESAT de s'inscrire pleinement dans un réseau de partenariat. Les usagers bénéficient de liens facilités avec les partenaires externes, les services publics, les administrations et les associations. Cette mise en réseau efficace permet aux usagers d'accéder plus facilement aux ressources et aux services complémentaires, renforçant ainsi leur autonomie et leur inclusion sociale.

### Des Soutiens Pluridisciplinaires

L'ESAT AVSEA a créé des postes de coordinateurs de parcours qui ont un rôle crucial dans le suivi et la mise en œuvre du parcours des usagers. Ils agissent selon la diversité des parcours et des situations de chaque personne. Les moniteurs (trices) principaux, les moniteurs (trices) d'ateliers et les ouvriers (ères) de production jouent également un rôle important dans le suivi des usagers. La prochaine embauche d'un(e) conseillère en économie sociale et familiale permettra d'élargir l'offre d'accompagnement social aux usagers.

Une Veille juridique et sociale Permanente  
Toujours à l'affût des bonnes pratiques et des évolutions législatives, l'ESAT AVSEA porte une veille constante sur les actions à mener dans le cadre des projets personnalisés, ainsi que sur les droits des usagers.

### Concertation et Collaboration

Pour assurer une coordination optimale des activités et des interventions, des réunions mensuelles de coordination ont été instaurées. Ces moments d'échange et de concertation favorisent la collaboration entre les différents acteurs et permettent de répondre de manière efficace aux défis rencontrés sur le terrain.

### Accompagnement Personnalisé

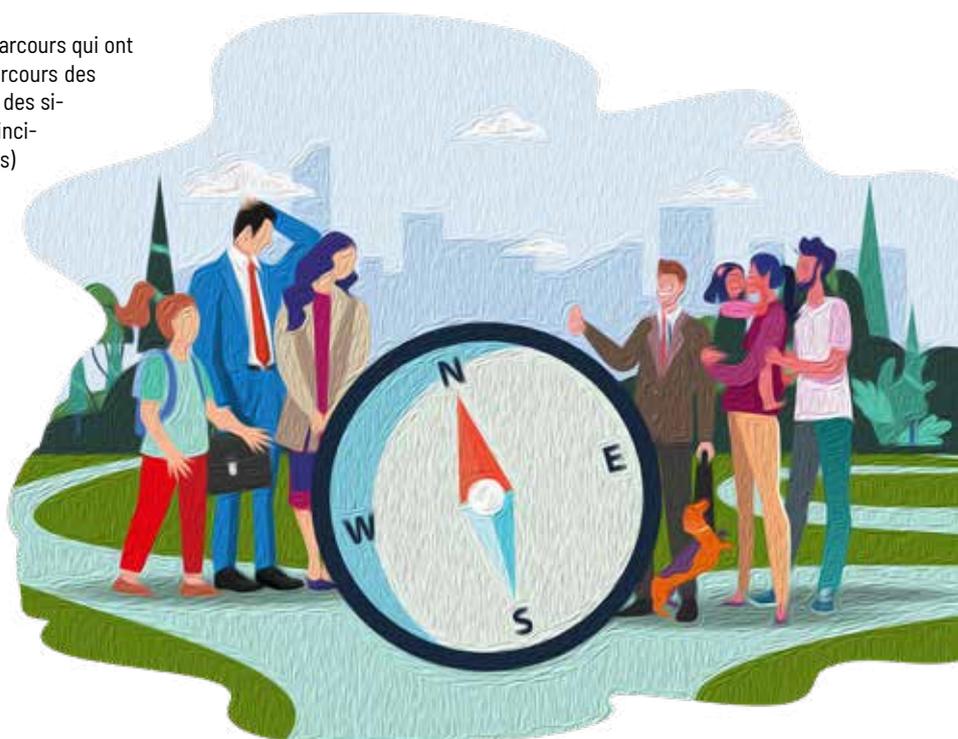
Grâce à la mise en place d'un coordinateur de parcours par territoire, les usagers ont désormais un interlocuteur dédié, favorisant ainsi une relation de confiance et une prise en charge plus adaptée à leurs besoins individuels. La mise en place des projets personnalisés permet une meilleure prise en compte des attentes et des besoins des usagers.

### Ambiance Améliorée

L'effet positif des récentes initiatives se fait ressentir dans l'ambiance générale au sein des structures, avec des relations interpersonnelles renforcées et la présence d'un tiers médiateur, le coordinateur de parcours, facilitant la résolution des éventuels conflits, contribuant ainsi à un environnement plus serein et propice au travail.

### Droits Accrus

Les usagers ont bénéficié de droits supplémentaires, tels que l'obtention de la prime d'activité ou de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).



**LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT  
#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP, SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE  
PAR RACHEL LOUIS, CÉCILE GENTILHOMME ET AURÉLIE DIDIER,  
INTERVENANTES SOCIALES**

## LE SAVS EN ROUTE POUR LA BULGARIE !

*Parce qu'organiser un voyage à l'étranger permet de projeter un futur désirable et d'ouvrir le champ des possibles, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale l'a fait en 2022 en Crète et reconduit cette année le projet en Bulgarie du 20 au 27 septembre avec 6 personnes accompagnées et 2 professionnelles.*



**Le SAVS porte un regard bienveillant admiratif autour du déploiement des multiples compétences des personnes accompagnées et propose des accompagnements « sur-mesure ».**

Certains participants au voyage rencontrent « des blocages psychiques » pour se rendre dans des lieux publics. En plus d'une préparation en continue lors des accompagnements individuels, quatre réunions voyages sont programmées avant le départ pour créer une bonne dynamique de groupe puis pour recueillir les attentes des participants, leurs besoins et leurs peurs. Nous imaginons différentes situations possibles pour se préparer au mieux (je crains de monter dans l'avion, j'ai perdu ma valise, je me sens mal, mauvais temps toute la semaine etc...). En voici les témoignages des personnes susceptibles de partir :

### Témoignage de Patricia

« Le voyage me permettra de gagner en autonomie (je serai sans Jean mon mari aidant, tout ce que je devrai faire, je vais être obligée de le faire seule (gérer le temps, gérer mon traitement...), approfondir les liens d'amitié avec les autres voyageurs du groupe voire les voyageurs de l'hôtel. C'est différent de rencontrer quelqu'un deux heures de temps en temps et de vivre ensemble pendant une semaine. Le projet voyage me permettra d'avoir un objectif dans le futur, cela m'aidera à mieux appréhender la temporalité, je peux compter les semaines et visualiser. L'évasion, la découverte d'une autre culture, la gastronomie, le plaisir d'avoir effectué des recherches sur la Bulgarie pour finaliser le voyage. Les réunions de préparation me permettent d'anticiper les soucis qui pourraient arriver comme la perte de ma valise. On peut se retrouver isolé (je regarde une vitrine et je me retourne, il n'y a plus personne). Le but est de diminuer le stress. Ça m'aide pour les détails pratiques exemple la taille de valises, la liste des indispensables, pilulier ou boîtes de médicament. Au fil des réunions, le voyage devient moins abstrait, il prend forme. »

### Témoignage de Michaël

« Ce sera mon premier voyage à l'étranger sauf Luxembourg et Belgique en train sur une journée. Cela me permettra de renforcer les liens avec les autres membres du groupe, de vaincre ma timidité. Ce sera mon premier voyage en avion. Cela m'a permis d'épargner de l'argent pour un beau projet. J'ai la fierté d'avoir imaginé un voyage et de l'avoir réalisé. Lors des réunions de préparation, je partage mes compétences et ma vision sur la gestion de l'imprévu « ce n'est pas grave s'il y a un imprévu, on n'y peut rien »

### Témoignage de Jonathan

« Le voyage sera pour changer d'air, gagner en confiance, être plus autonome, faire les choses tout seul, partir c'est quand même un pas. Les réunions de préparation me permettent d'avoir moins d'inconnu le jour J. Ça nous aide mentalement à appréhender le voyage. Ça évite d'avoir des mécontentements pendant le voyage. »

### Témoignage de Nathalie

« J'ai 52 ans, et c'est la première fois de ma vie que je vais prendre l'avion et voir la mer. C'est mon rêve. Je fais des efforts pour m'offrir ce beau voyage. Je pourrai montrer les photos à mes enfants qui sont déjà partis avec leur famille d'accueil, j'enverrai des cartes postales. Je suis contente de partir en Bulgarie, j'ai vu les photos du lieu et c'est super. J'ai des problèmes de santé et je veux le faire tant que je peux. Je me sens bien dans le groupe qui va partir, ça me rassure. »

### Témoignage de Valérie B

« Le voyage que vous me donnez la possibilité d'effectuer, est pour moi la seule et unique chance de voir la mer, de faire un voyage et de profiter d'une semaine de vacances, que malheureusement, je n'ai pu faire tout au long de ma vie. J'ai 62 ans et je sais pertinemment que je ne n'aurai jamais plus la possibilité d'avoir ce que je rêve depuis des années, voire la Mer. Avec mon "handicap" voyager seule m'est très difficile et maintenant que je suis en retraite, avec celle-ci financièrement, je ne le pourrai plus. C'est pourquoi la proposition du service m'a intéressée au plus haut point, de plus, j'ai la possibilité grâce aux réunions préparatoires de ne pas être dans le flou. Avec son expérience, le service peut me mettre en confiance et me préparer à tout ce qui pourrait se passer lors de ce voyage. Je l'en remercie sincèrement. »

### Témoignage de Valérie J

« J'ai hâte de découvrir la Bulgarie car cela doit être des lieux magnifiques. Par rapport au prix, je trouve cela convenable. Les réunions de préparation servent à s'exprimer. »

**LA VIE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT  
#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP, SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE  
PAR ROMAIN BOUVIER, DIRECTEUR DE MISSION**

## RAPPROCHEMENT FRANCE TRAVAIL ET CAP EMPLOI : UNIR LES EFFORTS POUR L'INCLUSION

*La question de l'accompagnement dans l'emploi des personnes en situation de handicap occupe une place centrale dans le paysage de l'emploi en France, et la nouvelle organisation de France Travail et Cap emploi a entraîné des évolutions significatives dans ce domaine, nécessitant une réévaluation des obligations législatives et réglementaires.*

La volonté affirmée de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap sur le marché du travail se traduit par une série de mesures visant à renforcer leur accès à l'emploi, leur maintien en emploi et leur évolution professionnelle. Cela passe notamment par des actions de sensibilisation et de formation des employeurs, des dispositifs de soutien à l'insertion professionnelle, et des mesures incitatives pour favoriser l'emploi des travailleurs handicapés.

Sur le plan législatif, ces évolutions se matérialisent par des textes de loi tels que la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qui renforcent les obligations des entreprises en matière d'emploi des travailleurs handicapés. Ces lois prévoient notamment des quotas d'emploi, des mesures de compensation du handicap, ainsi que des dispositifs de soutien à l'adaptation des postes de travail et à l'aménagement des horaires.

Au niveau réglementaire, les organismes publics et privés chargés de l'accompagnement dans l'emploi des personnes en situation de handicap ont dû adapter leurs services et leurs pratiques pour répondre aux nouvelles exigences. Cela implique notamment le développement de services spécialisés, tels que les Cap emploi, qui proposent un accompagnement personnalisé aux personnes en situation de handicap et aux employeurs, ainsi que la mise en place de partenariats avec le secteur associatif et les entreprises adaptées.

Le récent rapprochement entre France travail et Cap Emploi ouvre de nouvelles perspectives pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'emploi. Ce rapprochement promet et permet de multiples avantages, tant pour les demandeurs d'emploi que pour les entreprises :

### 1. Renforcement des Compétences et des Services :

En unissant leurs forces, France travail et Cap Emploi peuvent offrir un accompagnement encore plus personnalisé et complet aux personnes en situation de handicap. Grâce à une expertise combinée, ils peuvent mieux identifier les besoins spécifiques de chaque individu et proposer des solutions adaptées pour développer leurs compétences et leur employabilité.

### 2. Simplification des Procédures :

Le rapprochement de France travail et Cap Emploi permet également de simplifier les démarches administratives pour les demandeurs d'emploi et les employeurs. En centralisant les services et les ressources, il devient plus facile d'accéder à l'information et de bénéficier des différents dispositifs d'insertion professionnelle.

### 3. Meilleure Coordination avec les Entreprises :

En travaillant de concert, France travail et Cap Emploi renforcent leur capacité à collaborer avec les entreprises pour favoriser l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Cette collaboration accrue peut se traduire par un meilleur accompagnement des entreprises dans le recrutement, l'adaptation des postes de travail et le suivi des salariés en situation de handicap.

### 4. Sensibilisation et Promotion de l'Inclusion :

Le rapprochement entre France travail et Cap Emploi offre également une occasion de sensibiliser davantage le grand public et les employeurs à la question de l'inclusion professionnelle. En unissant leurs voix et leurs actions, ces deux acteurs majeurs peuvent contribuer à changer les mentalités et à promouvoir une culture du travail plus inclusive et diversifiée.

Malgré ces avancées, **des défis persistent** en matière d'accompagnement dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Parmi ceux-ci figurent notamment la nécessité de lutter contre les discriminations à l'embauche, de garantir l'accessibilité des lieux de travail et des services de formation, et de promouvoir une culture inclusive au sein des entreprises et de la société dans son ensemble.

En conclusion, cela souligne **l'importance d'une approche globale et coordonnée**, impliquant l'ensemble des acteurs concernés, pour garantir l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap. Le rapprochement entre France travail et Cap Emploi représente une avancée majeure dans le domaine de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. En unissant leurs efforts, ces deux entités peuvent offrir un accompagnement plus efficace, simplifier les procédures, renforcer la collaboration avec les entreprises et promouvoir une société plus inclusive pour tous.





# LA MOBILISATION DES COMPÉTENCES POUR AMPLIFIER NOS CAPACITÉS DE RÉPONSE

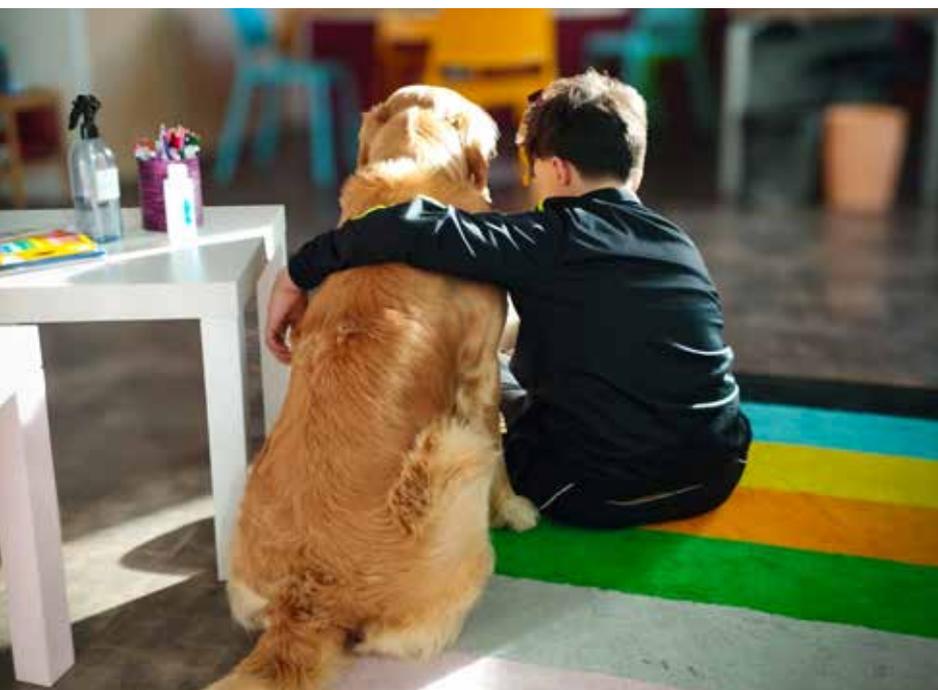
- **CONSOLIDER LE SOCLE COMMUN  
DES MODALITÉS D'INTERVENTION**
- **MOBILISER LES RESSOURCES ET  
LEURS CAPACITÉS D'INNOVATION**

## LA MOBILISATION DES COMPETENCES POUR AMPLIFIER NOS CAPACITES DE REPONSES #DISPOSITIF CÈDRE

PAR LOÏC MALARDE, ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ, FABIENNE MARTIN, ART THÉRAPEUTE,  
ÉMILIE OHNIMUS, ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE ET INTERVENANTE EN MÉDIATION ANIMALE  
ET SARAH LEFÈVRE, CHARGÉE DE PROJETS ET DÉMARCHÉ QUALITÉ.

# LA SOCIOTHÉRAPIE : DE NOUVEAUX OUTILS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES REÇUS À CÈDRE

*La sociothérapie participe aux soins par l'utilisation réfléchie des relations humaines d'un individu afin de réduire ses troubles affectifs et comportementaux.*



## 2. La méthodologie Snoezelen

Snoezelen est une activité de médiation vécue dans un espace aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé par une musique douce, dans une ambiance apaisée. C'est un outil d'accompagnement au bien être, procuré par la sensorialité, quel que soit l'âge et la situation personnelle du jeune accompagné. Pour apaiser, stimuler et prendre soin, grâce à l'éveil sensoriel. L'éveil des 5 sens permet de se raccorder avec soi-même, d'aller retrouver des sensations archaïques positives. Par la communication non verbale permettre la mise en mots, sans limite d'âge, en individuel ou en groupe.



**Les soins délivrés aux enfants et adolescents sont insuffisants au regard de leurs difficultés psychologiques et relationnelles liées à leur parcours de vie souvent traumatique et aux problématiques familiales.**

Au regard de l'évolution du public accueilli notamment de jeunes à double vulnérabilité, d'une augmentation des difficultés psychiques et des troubles du comportement, le Dispositif Cèdre apporte des réponses adaptées et complémentaires afin d'optimiser le « prendre soin de la santé mentale ».

### 1. L'art thérapie

Utilise le processus artistique par la peinture, le dessin, le collage, la sculpture pour exprimer autrement que par la parole, le mal-être, les non-dits, les émotions. C'est une discipline paramédicale qui utilise et oriente les effets de l'Art dans une visée humanitaire et thérapeutique. En s'appuyant sur le potentiel artistique et sur les capacités préservées de la personne, elle permet de favoriser l'expression, la communication et la relation. L'Art-thérapie contribue à améliorer l'estime de soi et par là même la qualité existentielle des personnes accueillies. L'art thérapie permet à l'enfant de prendre contact avec sa vie intérieure, de l'exprimer et de se transformer.

### 3. La médiation animale

La médiation animale est un outil pour organiser des activités d'éveil, éducatives ou thérapeutiques. C'est ici à travers l'animal, médiateur et complice de la relation d'aide, que nous allons à la rencontre de la personne. La finalité étant d'amener du positif dans la vie des personnes et d'améliorer leur qualité de vie :

- Utiliser l'animal comme outil thérapeutique et support à la relation d'aide.
- Expression des ressentis.
- Expérience face à la crainte, l'imprévisibilité de l'animal.
- Développer de l'empathie, tisser du lien et la confiance en soi
- Surmonter ses propres difficultés : peurs, frustrations,
- Expression et gestion des émotions



**LA MOBILISATION DES COMPETENCES  
POUR AMPLIFIER NOS CAPACITES DE REPONSES  
#DISPOSITIF CÈDRE  
PAR MARYSE ZAJAC ET MYRIAM CLAUDEL**



## UNE NOUVELLE ZONE DE PAROLE POUR CHACUN : LA THÉRAPIE FAMILIALE ET LA MÉDIATION FAMILIALE

*Le travail auprès des familles s'est singularisé par un renforcement en compétences de médiation familiale et de thérapie familiale.*

**L'objectif est de s'appuyer sur les ressources des professionnels et des familles à résoudre les problèmes qu'ils se posent. Les difficultés exprimées par les familles ne sont pas toujours celles que les professionnels repèrent.** La médiatrice familiale et la thérapeute familiale travaillent avec les familles, l'enfant, l'adolescent et les professionnels ; les approches théoriques développées sont la systémie et la médiation familiale.

### La thérapie familiale

La thérapie familiale systématique est une technique qui favorise les échanges entre les membres d'une famille en tenant compte des événements de l'histoire de vie. Elle aide à comprendre et à travailler autour des difficultés rencontrées.

**Elle permet de :**

- Reprendre du pouvoir sur la situation
- De dépasser une situation de crise
- D'évoluer ensemble vers un fonctionnement différent
- De trouver de nouveaux équilibres

La thérapeute familiale propose un appui technique et un soutien aux équipes dans le cadre de l'étude de situation. Elles les accompagnent également dans l'utilisation des outils systémiques en famille.

### La médiation familiale

**La médiation familiale est un temps d'écoute et un espace d'échanges qui permet :**

- Créer et renouer le dialogue
- Identifier les conflits pour éviter l'enlisement
- Apaiser les tensions
- Reconnaître et respecter la place de chacun
- Préserver l'enfant du conflit familial
- Rechercher ensemble des réponses adaptées aux besoins de chacun
- Organiser la séparation et trouver des accords

### Les professionnelles proposent une exploration du parcours réalisé.

Repérer la répétition des scénarios familiaux et/ou institutionnels permet de comprendre ce qui est activé et se rejoue dans le système pour ensuite favoriser un changement. Cette offre de service s'inscrit dans l'étagage et la diversification des réponses proposées par le Dispositif.

### Les perspectives s'orientent vers :

- Un développement de l'équipe avec l'intégration d'Elisabeth Vaxelaire, actuellement éducatrice spécialisée à l'IERD de Saint Dié des Vosges. Ses compétences en thérapie familiale renforceront l'offre de service sur le territoire Est et également en projet au territoire Ouest.
- La possibilité pour nos partenaires de solliciter les professionnelles directement, en dehors de mesures éducatives rattachées au Dispositif Cèdre
- Un travail en réseau et en collaboration avec d'autres professionnels de l'AVSEA afin de permettre un échange de pratiques et une mutualisation de moyens. Une rencontre trimestrielle sera proposée.



**Maryse ZAJAC :**  
Médiatrice familiale  
maryse.zajac@avsea88.com  
Tél : 06.42.57.99.24



**Myriam CLAUDEL**  
Thérapeute familiale en systémie  
myriam.claudel@avsea88.com  
Tél : 06.88.20.18.88



## LA MOBILISATION DES COMPÉTENCES POUR AMPLIFIER NOS CAPACITÉS DE RÉPONSES #DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

PAR ROMAIN BOUVIER, DIRECTEUR DE MISSION INCLUSION ET SECURISATION PROFESSIONNELLES

# L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ VOSGES : UNE NOUVELLE PLATEFORME POUR L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS



*Depuis juin 2023, l'Emploi Accompagné Vosges fédère l'ensemble des acteurs de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap du département. Gérée par le Dispositif Adultes et Handicap de l'AVSEA, cette plateforme a pour objectif de permettre un soutien des personnes handicapées et de leurs employeurs qui soit souple, adapté à leur besoin et mobilisable à tout moment du parcours.*

**Entretien avec Romain Bouvier, Directeur de Mission Inclusion et Sécurisation Professionnelles qui a piloté l'élaboration de ce partenariat.**

### **En quoi consiste la plateforme Emploi Accompagné Vosges ?**

Le Dispositif Adultes et Handicap porte dans les Vosges ce dispositif national. Dans notre département, nous avons pu fédérer autour de ce projet la totalité des ESAT, des Entreprises Adaptées Vosgiennes et le Service public de l'emploi. La plateforme doit permettre une fluidité des parcours de toutes les personnes en situation de handicap vers les employeurs vosgiens, vers les entreprises adaptées et entre ESAT de manière sécurisée. Elle garantit aux salariés et aux employeurs qui les accueillent un accompagnement professionnel et médico-social renforcés et subsidiaire. Pour les travailleurs d'ESAT, cet accompagnement se double d'un droit au retour en ESAT : la continuité de parcours est un objectif fondamental du dispositif.

L'accès à cet accompagnement est simplifié et peut se mettre en place sur prescription d'un des trois organismes du service public de l'emploi ou de la MDPH. Il peut être sollicité tout au long du parcours professionnel par la personne en situation de handicap et, lorsque celui-ci occupe un emploi, par l'employeur. L'accompagnement cesse ou se met en veille uniquement si le besoin ou le souhait de la personne accompagnée et de son employeur évoluent.

Enfin, la plateforme doit permettre la mutualisation des moyens et expertises au service des personnes accompagnées et des entreprises. En ce sens, elle participe à la transformation inclusive des employeurs publics et privés à l'échelle départementale.

### **Sur le fond, à quels besoins répond le dispositif ?**

Les politiques publiques de l'emploi sont en mouvement, le cadre législatif évolue. Le contexte réglementaire propre aux ESAT traverse une période de transformation institué en 2022 par le plan de transformation des établissements et services d'aide par le travail. Le renforcement des droits individuels et collectifs des travailleurs d'ESAT se concrétise jour après jour.

Quant aux acteurs économiques, comme les entreprises privées et établissements publics, ceux-ci sollicitent

davantage de lisibilité sur les mesures, aides et dispositifs existants. Ils ont besoin d'interlocuteur unique leur permettant de disposer plus aisément de ressources intégrées, concertées en faveur du recrutement, du maintien dans l'emploi de personnes handicapées et d'une meilleure compréhensibilité de l'offre d'achats inclusifs sur leur territoire. L'AVSEA par l'intermédiaire de Cap Emploi dispose historiquement d'un large portefeuille clients, de partenaires institutionnels, de fédérations, clubs et réseaux d'entreprises. Autant d'opportunités de contacts à partager et à mutualiser en transversalité auprès des acteurs du milieu protégé.

Il devient alors nécessaire et fondamental de favoriser l'interconnaissance des opérateurs qui agissent au quotidien en faveur d'un public commun. De ce point de vue, les approches historiques des établissements médico sociaux apparaissent cloisonnées. La priorité est donc l'ouverture vers l'extérieur, la mutualisation des expertises, la complémentarité des solutions et la convergence sous forme de plateforme territoriale de ressources disponibles.

Enfin, la sociologie du public accompagné mue. La nature du handicap change, la technicité et la montée en compétences sur la prise en compte d'une déficience psychique, cognitive ou neuro développemental deviennent des enjeux majeurs pour les structures.

Autant de mouvements qu'il faut anticiper, comprendre, intégrer aux organisations mises en place, pour permettre d'adapter les réponses à la transformation de l'offre médico sociale et professionnelle.

### **Les transformations que vous évoquez sont largement diffusées sur le territoire national. Pour autant, le partenariat qui pilote cette plateforme est unique dans notre région. Quels sont les facteurs qui l'ont facilité ?**

Le projet de plateforme a été initié en juin 2023 dans la continuité d'un dialogue de gestion entre le Dispositif Adultes et Handicap, l'ARS, le FIPHFP et l'AGEFIPH. Nous avons pu partager à cette occasion notre travail d'amorce d'animation territoriale et de déclassement des secteurs protégés et ordinaires de travail.

Conduit sur le terrain pendant plusieurs mois et permettant à chaque futur co-signataire de pouvoir s'approprier la démarche en étant associé à la co-construction de la



convention, c'est en janvier 2024 que le travail de finalisation d'écriture et de circuit de signatures s'est concrétisé à l'unanimité.

Aboutissement d'un travail d'identification et de fédération des acteurs locaux, la plateforme a vocation de faire connaître au plus grand nombre les offres de services du territoire. Elle fait coopérer les professionnels entre eux et mieux interagir ensemble. Elle permet de dépasser le fonctionnement en silos souvent décrié dans notre secteur.

La plateforme fait écho à la réorganisation du Dispositif Adultes et Handicap que j'évoquais plus haut, et la création de deux directions de mission : une dédiée à l'inclusion et la sécurisation professionnelles, l'autre à la relation et l'accompagnement des usagers. Ces deux fonctions sont garantes d'un décloisonnement institutionnel entre les acteurs du milieu de travail ordinaire et ceux du milieu de travail protégé, en faveur de la sécurisation des parcours professionnels des personnes en situation de handicap.

En tant que Directeur de mission, mon rôle est de porter et de faire valoir les intérêts et la plus-value d'un tel dispositif innovant, agile et sécurisé auprès des financeurs, en quête d'expérimentation réfléchie dans de l'ingénierie sociale et professionnelle.

Je suis très enthousiaste à l'idée des transformations en cours dans notre secteur.

Qui aurait pu imaginer il y a une quinzaine d'années que le service Cap Emploi puisse répondre dorénavant aux besoins des usagers d'établissement et services d'accompagnement par le travail (ESAT) ?

Qui aurait prédit que le service public de l'emploi puisse se métamorphoser et participer au rapprochement opérationnel entre France Travail (Ex-Pôle Emploi) et le réseau Cap Emploi ?

Avions-nous imaginé que l'arrivée récente dans l'écosystème du nouveau

dispositif Emploi Accompagné, transformé depuis peu en une plateforme de coopération départementale, vienne s'imbriquer dans le puzzle des réponses spécifiques sur chaque territoire ?

Imaginons-nous hier pouvoir construire des passerelles entre tous les ESAT et les Entreprises Adaptées du département des Vosges et constituer ainsi de véritables parcours sécurisés et fluidifiés pour les personnes en situation de handicap ?

Si les bases solides de cette convention de partenariat sont dorénavant inscrites noir sur blanc et définissent les engagements réciproques de ses signataires, il s'agit dorénavant de la faire vivre !

## LES ACTEURS DE LA PLATEFORME

### Les acteurs du service public de l'emploi :

- Les quatre missions locales des Vosges
- La Direction territoriale de France Travail et les six agences locales
- L'Organisme de Placement Spécialisé Cap Emploi Vosges, géré par l'AVSEA

### Les ESAT et entreprises adaptées, accueillant plus de 1000 usagers au total :

- ESAT de Belval
- ESAT et entreprise adaptée du RADAPI
- ESAT de la FMS
- ESAT de l'Adapei 88
- ESAT APF France Handicap
- Entreprise adaptée APF Entreprise Vosges
- ESAT de l'AVSEA
- ESAT et entreprise adaptée Les Tournesols



## LA MOBILISATION DES COMPÉTENCES POUR AMPLIFIER NOS CAPACITÉS DE RÉPONSES #DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

# COLLOQUE ARTS ET AUTISME : METTRE EN LUMIÈRE LES INTÉRÊTS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

*Le 22 mars dernier, 300 personnes étaient présentes pour la 5ème édition du colloque Arts et Autisme au centre culturel de Golbey. Parmi elles, des professionnels de l'accompagnement, des familles, des personnes autistes elles-mêmes ou encore des étudiants venant de toute la Région avaient fait le déplacement. Retour sur cette journée qui a bénéficié du soutien actif de l'ARS Grand-Est. Riche en échanges et en émotions, elle fut animée par le Dr François CONRAUX, Président de l'AVSEA, le Dr Moïse ASSOULINE, responsable du Pôle situations complexes à la Fondation Elan retrouvé, sous la présidence du Dr Alain BOUVAREL, Président du Festival Psy de Lorquin.*

**Musique en pratique individuelle ou collective, professionnelle ou amateur ; danse ; poésie ; arts plastiques... une grande variété de productions artistiques ont été données à voir. Comme évoqué par Nicolas SABATINI en synthèse du colloque, ces démonstrations sont « l'essence même et l'esprit fondateur des colloques Arts et Autismes qui font de l'expression artistique une preuve et une mise en valeur des compétences des personnes porteuses de TSA. ».**

Prise sous l'angle de l'établissement d'une relation aux autres, la communication avec le public était bien là. Dès le premier passage de la troupe de *Turbulences !* à 10h00 du matin, battement des mains et danses répondaient joyeusement à leur musique fédératrice. Il en va de même des prestations de Nadège GCEURY, dont le récital de piano a accompagné le repas, ainsi que des enfants de l'IME Jean-Poirot dont les interventions accompagnées au Bao Pao puis à la guitare ont été accueillies avec chaleur par la salle. Les textes des journalistes des Papotins et les œuvres présentées par le GEM Rêve Atypique, l'IME, les Unités d'Enseignement Autisme et l'association Zig-Zag Color ont complété la palette d'émotions proposée.

Ce type de journée est également l'occasion d'un partage des apports de la recherche relative à l'autisme tout en donnant la parole aux personnes accompagnées, à leur famille et aux professionnels. La conférence inaugurale du Dr Pauline BOISROUX en est une belle illustration. Sa présentation portait sur les apports des neurosciences et des recherches génétiques dans la compréhension de l'autisme. Toujours accessible, son propos détaillait les causes, les mécanismes et les conséquences des troubles autistiques en termes de communication, d'interaction sociale, de comportement et d'intérêts. Elle réaffirmait ainsi la singularité des personnes porteuses de ces troubles et la nécessaire individuation de leur accompagnement.

La présentation-débat du film « *Comme je le sens* » de Mathieu BRASSIER a permis le partage d'une « tranche de vie et de parcours » des jeunes accueillis à l'IME. Le réalisateur s'est immergé une année entière dans la structure tout en donnant la parole aux familles. Avec un parti pris sensoriel, il décrit comment les activités artistiques et le processus créatif permettent l'établissement d'une relation entre les enfants accueillis, les équipes d'accompagnement et leurs proches.

Les points de vue sur l'accompagnement des jeunes au sein du Dispositif Enfance et Handicap étaient ensuite croisés. Les interventions des professionnels du SESSAD, Isabelle LAMURE, psychomotricienne, David GERARD, psychologue ont mis en avant les apports de l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire. Le témoignage poignant de Aude GRAMMONT, accompagnée par le SESSAD, a soulevé la question encore épineuse de l'inclusion des personnes porteuses de TSA. Enfin, deux vidéos ont pu décrire le mode de fonctionnement des Unités d'Enseignements Autismes.

Au retour d'un déjeuner confectionné par l'équipe du restaurant d'application du Grain de Sel, l'après-midi débutait par la présentation d'un réseau d'associations culturelles intervenant en région parisienne. Par la pratique du journalisme, des arts vivants et des arts plastiques, ces structures œuvrent à donner la parole, verbale ou non, aux personnes porteuses de TSA. Et la qualité des expositions de Zig-Zag Color, de la musique de *Turbulences !* et du magazine papier et télévisé du Papotin démontre bien l'intérêt de proposer des supports à l'expression créative de chacun !

Enfin, cinq familles prenaient la parole dans une table ronde. Diagnostic, annonce du trouble, dépassement des a priori, accompagnement vers et dans la scolarité, rôle des professionnels, regards des autres, incertitude sur l'avenir sont autant de parcours de vie partagés bien que perçus différemment par chacun. La nécessité de proposer des réponses variées et individualisées est une nouvelle fois au centre du dialogue.



### PAROLES DE PARTICIPANTS :

« Cette journée a permis de montrer les potentialités de chacun, de prendre du recul, et d'apporter de la compréhension à l'autisme en tenant compte de la singularité de chacun. Cela nous aide à individualiser au mieux nos accompagnements d'où la nécessité de varier nos réponses et de nous remettre en question. »

« Très émue par la table ronde des familles, leur témoignage et le parcours du combattant pour certaines ! »

« L'intervention d'Aude la jeune autiste, était un moment très émouvant et plein d'espoir pour les plus jeunes autistes. »





# **CARTE D'IDENTITÉ DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT**

**Des compétences multiples pour soutenir les plus fragiles**



## # DISPOSITIF CÈDRE

## DISPOSITIF CÈDRE

## L'ÉQUIPE

Directeur : **Alain VINCIARELLI**  
 Directrice adjointe Territoire Est : **Karine BONGIOVANNI**  
 Directrice adjointe Territoire Ouest : **Sabrina AMADOR**  
 Secrétaire de Direction : **Muriel REGNIER**  
 Chargée de projet et de la démarche qualité : **Sarah LEFÈVRE**

CADRES  
SOCIO-ÉDUCATIFS

Territoire Ouest : **Isabelle BALKENWITCH – Youcef EL BOUJOUFI**  
 Territoire Centre : **Isabelle VINCENT – Ophélie JARDON**  
 Territoire Est : **Jérôme MOUROT – Adeline PHILIPPE – Christian RUESTMANN**  
**Rachel TAILLABRESSE**

Administrateurs référents : **Monique RINDERNECK,**  
**Jean-Marie DEL GENINI – Patrice LHOTE**



**Établissement de type « Maison d'Enfants à Caractère Social », le Dispositif Cèdre inscrit son action sur le territoire vosgien à travers une offre de service diversifiée :**

- Hébergement Mineurs
- Intervention Éducative Renforcée à Domicile (IERD)
- Service d'Activités de jour (SAJ)
- Lieux d'Accueil Individualisé (LAI)
- Service d'Accompagnement Jeunes Majeurs (SAJM)
- Lieux de Vie et d'Accueil (LVA)
- Service d'Accueil En Urgence (SAEU)

Il prend en charge de manière individuelle ou de la même famille, des enfants à partir de 6 ans, des adolescents et des jeunes majeurs jusqu'à 21 ans.

L'accompagnement éducatif porte sur tous les plans de la vie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune majeur : vie quotidienne, accompagnement psychologique, santé, insertion scolaire et professionnelle, culture, sport, relations familiales, etc.. Le Dispositif Cèdre propose une offre de service diversifiée permettant d'apporter une réponse la plus individualisée et adaptée au parcours des jeunes confiés.

Le Dispositif favorise l'expression et la participation directe du jeune et de sa famille à l'élaboration du projet personnalisé.

**FINANCEUR** : Conseil Départemental des Vosges  
 Protection Judiciaire de la Jeunesse



Parcours d'enfants et  
trajectoires de vie



**DIRECTION DU DISPOSITIF CÈDRE**  
 38 bis rue André Vitu  
 88000 Épinal  
 Tél : 03 29 31 42 41  
 Mail :  
 cedre@avsea88.com

# DISPOSITIF CÈDRE

# CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ NOMADE

L'ÉQUIPE

Directeur : **Alain VINCIARELLI**

Cadre socio-éducatif : **Karim GHAZI**

Administrateur référent : **Président Dr François CONRAUX**



Établissement à part entière au sens juridique, le Centre Educatif Renforcé « Nomade » s'inscrit dans l'offre éducative du Dispositif Cèdre et accueille 8 jeunes âgés de 14 à 17 ans placés au titre de l'ordonnance du 11 septembre 2019 du Code de la justice pénale des mineurs. Le CER Nomade organise deux sessions de 5 mois et demi par an. L'accompagnement s'effectue au Maroc où les mineur(e)s sont suivis de façon permanente par une équipe éducative, française et marocaine, et bénéficient d'entretiens psychologiques réguliers.

**Le CER Nomade permet de :**

- **Créer une rupture dans le fonctionnement usuel du mineur,**
- **Élaborer les conditions de sa remobilisation en s'appuyant sur la découverte d'un nouvel environnement et sur un programme d'activités obligatoires au quotidien,**
- **Créer des situations nouvelles, rendant caduques et inopérants les comportements déviants.**

**DISPOSITIF CÈDRE  
CER NOMADE**

38 bis rue André Vitu

88000 ÉPINAL

Tél : 03 29 31 42 41

Mail : cer@avsea88.com

Parcours d'enfants et trajectoires de vie



# DISPOSITIF MDAJA

# MAISON DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES



L'ÉQUIPE

Directrice: **Sandra L'HÔTE**Chef de service: **Matthieu DIEUDONNE**Administrateurs référents: **Président Dr François CONRAUX, Daniel MOINE**

## MISSIONS :

Cette structure appartient au réseau des 105 MDA réparties sur tout le territoire national.

Formée d'une équipe pluridisciplinaire, la MDAJA 88 assure des missions d'accueil, d'écoute, de soutien, d'accompagnement et d'orientation en direction des jeunes de 12 à 25 ans, de leurs parents, de leur entourage proche, ainsi qu'aux professionnels accompagnants.

C'est un « lieu ressource », gratuit, neutre et confidentiel. Les personnes sont reçues en libre adhésion, avec RDV, au sein de nos locaux, à Épinal, à Remiremont (à côté de la Mission Locale) et à Saint-Dié.

La première rencontre doit permettre l'expression d'un vécu, de partager son histoire, d'évoquer ses problématiques et leurs retentissements. Les personnes sont alors accompagnées dans la recherche de solutions, l'élaboration d'un processus de prise en charge et, le cas échéant, de la mise en œuvre de l'orientation vers des professionnels spécialisés.

L'objectif poursuivi est la réponse aux besoins et attentes de chacun, à la construction d'une prise de décision éclairée par la mise à disposition d'informations, de conseils, de soutiens. Nous nous adressons à tous les adolescents et jeunes adultes, intégrés et entourés ou sortis des circuits, afin d'éviter les pertes ou les ruptures de parcours et de favoriser, maintenir ou rétablir un bien-être psychique.

Les prises en charge sont individualisées et co-construites pour répondre aux besoins et attentes singulières de chaque personne. Vie sexuelle et affective, addictions, conséquences de harcèlement ou cyber-harcèlement, situations de conflits ou de deuil...

en somme, tout épisode de vie générant un mal-être peuvent faire l'objet d'un accompagnement.

La Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes, avec l'aide et le soutien de ses partenaires financiers, institutionnels, opérationnels, vise, au travers de ses interventions le développement d'une culture commune autour de l'adolescence et de l'entrée dans l'âge adulte, à destination de l'ensemble des acteurs concernés (parents, professionnels, institutions).

### Le Dispositif est ouvert :

#### À Épinal

- Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00

#### À Remiremont

- Le mercredi de 10h00 à 18h00
- Le jeudi de 9h30 à 17h00

#### À Saint-Dié

Permanences en partenariat avec le PAJEP de l'Association SELIA

- Le mercredi, jeudi et vendredi de 10h00 à 17h00

**Rejoignez-nous sur notre page Facebook : [maisondesadosdesvosges](#)**

**FINANCEUR :** Agence Régionale de Santé du Grand Est et Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse



### MDAJA

Tél : 03.29.39.51.38

Mail : [maisondesados@avsea88.com](mailto:maisondesados@avsea88.com)Insta : [@maisondesados88](#)Facebook : [Maison Des Ados et des Jeunes Adultes des Vosges](#)

### Épinal :

16, quai Jules Ferry 88000 Épinal

### Remiremont :

impasse des Kyriolés 88200 Remiremont

### Saint-Dié :

15, rue du Maréchal Foch (au sein du CCAS)  
88100 Saint-Dié-des-Vosges

# DISPOSITIF DAPJ

# DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROTECTION JURIDIQUE

L'ÉQUIPE

Directeur du Dispositif : **Jean-Paul GARDIN**  
 Directrice Adjointe du Dispositif : **Karine JULIEN**  
 Cheffe de Service Educatif MJAGBF : **Laurence SCHEIBEL**  
 Conseillers techniques MJPM : **Alix NOËL, en cours de recrutement**  
 Administrateurs référents du Dispositif : **Hélène LEFORT & Patrice LHOTE**

**Créé en 1948 pour aider à la gestion des prestations familiales des orphelins de guerre, le Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique (DAPJ) est le plus ancien de l'AVSEA.**

## LA MISSION :

**La mission principale des quatre services est de permettre aux personnes et familles accompagnées d'aller vers l'autonomie, tant sur le plan social que financier.**

### Le Service Mandataire à la Protection des Majeurs (SMPM) ~ Protection des adultes.

Ce service est sollicité dans le cadre de la Protection des Majeurs. La loi du 5 mars 2007 instaure la fonction de délégué mandataire judiciaire qui succède à celle de tuteurs aux majeurs protégés. Le délégué mandataire assure dans le strict respect du mandat du juge des tutelles l'une ou l'autre des mesures suivantes : Sauvegarde de justice, Curatelle Simple ou Renforcée, Tutelle... Ces mesures visent à la protection des personnes qui se trouvent, en raison de l'altération de leurs facultés mentales ou corporelles, dans l'incapacité de pourvoir seules à leurs intérêts. La dite protection concerne la personne et ses biens.

Le délégué mandataire peut aussi par nomination du juge des tutelles exercer les Mesures d'Accompagnement Judiciaire (Ancienne mesure de tutelle aux prestations sociales adultes). Cette mesure permet au délégué de gérer les prestations sociales de la personne et vise à rétablir les conditions d'une gestion autonome.

### Le Service Délégués aux Prestations Familiales (SDPF) ~ Protection de l'enfance.

La loi de 2007 réformant la protection de l'enfance crée une nouvelle mesure : Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) qui permet au juge des enfants dans le cadre de l'assistance éducative, de confier la gestion des prestations familiales à un délégué afin de répondre aux besoins fondamentaux des enfants (entretien, santé, sécurité, éducation...); l'action éducative mise en place auprès des parents permet de soutenir concrètement l'exercice de leur parentalité et d'agir sur l'amélioration du quotidien des enfants.

### Le Point Conseil Budget :

Le PCB permet à toute personne du département d'obtenir des conseils gratuits et personnalisés dans la gestion de leur budget en toute confidentialité. Les accompagnements proposés peuvent prendre une forme aussi bien individuelle que collective.

### Le service d'accompagnement au logement :

Ce service permet, par le biais de contrats de sous location, l'accès au logement des personnes ayant le plus de difficultés à se loger en leur offrant un accompagnement individuel sur mesure. Cet accompagnement limité dans le temps, est destiné à tout public sur l'ensemble du territoire vosgien et est favorisé par des partenariats étroits avec les bailleurs publics et privés. Il peut prendre la forme de l'aide à la médiation locative ou de l'intermédiation locative.

**Financeurs :** CAF, MSA, DDETSPP\*, Conseil Départemental des Vosges

\* Voir glossaire p.47



Tél. 06 02 09 26 44  
 Mail : pcb@avsea88.com

### DAPJ

#### Antenne d'Épinal

3, allée des Noisetiers  
 88000 Épinal

Tél. 03 29 38 27 27 - Fax 03 29 38 27 39

#### Antenne de Saint-Dié-des-Vosges

3, rue des Fusillés  
 88100 Saint-Dié

Tél. 03 29 38 27 27 - Fax 03 29 55 72 11

#### Antenne de Mirecourt

1 place de la Gare  
 88500 Mirecourt

Tél. 03 29 38 27 27 - Fax 03 29 27 13 50

Mail : dapj@avsea88.com



## #DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

DISPOSITIF ADULTES  
ET HANDICAP

## L'ÉQUIPE

Directeur de Dispositif : **Florent PREVOST**  
 Directeur de mission Relations et Accompagnement des Usagers : **Alain MATHMANN**  
 Directeur de mission Inclusion et Sécurisation professionnelles : **Romain BOUVIER**  
 Assistante de Direction : **Hélène THOCKLER**  
 Référent Gestion et Comptabilité : **Olivier ABOUT**  
 Technicien Qualité : **Henri POUSSARDIN**

Administrateurs référents : **Président Dr François CONRAUX, Jean-Marie DEL GENINI, André HALTEBOURG, Daniel MOINE, Daniel RODRIQUE**

## CHEFS DE SERVICES

Foyer la Tuilerie Épinal, Résidence Accueil Saint-Dié, 2 SA : **Lucille DUCRET**  
 Foyer la Résidence Mirecourt, Résidence Nausicaa Épinal, SAVS : **Isabelle VUILLAUME**  
 Emploi accompagné, GEM : **Cyril COURTIOL**  
 ESAT activités extérieures : **Régis ROHART**  
 ESAT sous-traitance industrielle : **Olivier FRANCOIS**  
 MADAPH - Cap Emploi : **Frédéric FERRY**

## COORDINATION

## COORDINATION DE PARCOURS

## Territoire Est

Cadre coordinateur : **Lucille DUCRET**  
 Coordinateur : **Xavier BARADEL**

## Territoire Centre

Cadre coordinateur : **Cyril COURTIOL**  
 Coordinateur : **Salem ZELFA**

## Territoire Ouest

Cadre coordinateur : **Isabelle VUILLAUME**  
 Coordinateur : **Amandine HEL**

## COORDINATION EMPLOI-ACCOMPAGNE 88

Conseillère coordinatrice : **Cécile COLIN**

Porteur des valeurs associatives d'altérité et de solidarité, le Dispositif Adultes et Handicap a pour mission d'accompagner et d'insérer par le travail, l'habitat et la vie sociale, des personnes en situation de handicap au service de leur pleine inclusion. Leur animation transversale par les cadres vise à créer les conditions adaptées à une vie sociale ou professionnelle protégée et à accompagner sans rupture les personnes vers et dans le milieu ordinaire. L'organisation d'un pilotage centralisé permet de mutualiser les compétences et les moyens (gestion, QSE) pour une réponse coordonnée.

**Secteur Travail Protégé :**

Est constitué des 5 ateliers de production et des équipes extérieures de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail - ESAT.

**Secteur Parcours d'Emploi :**

Regroupe :

- L'Organisme de Placement Spécialisé gestionnaire de CAP EMPLOI Vosges
- La Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour Personnes Handicapées - MADAPH qui porte le Dispositif Alternance et la Ressource Handicap Formation
- Le Service de Solidarité Active - 2SA.
- Emploi Accompagné 88, créé fin 2018, assure un accompagnement global et renforcé vers et dans le travail en milieu ordinaire en mobilisant l'ensemble des expertises des 3 secteurs spécialisés.

**Secteur Habitat et Vie Sociale :**

Anime deux Foyers d'hébergement, Résidences Accueil, un SAVS. Il soutient également l'action de l'Association des Gémois Vosgiens qui gère les quatre Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) dédiés aux personnes en souffrance psychique ainsi que l'action de l'Association « Rêve Atypique » qui gère le GEM Autisme dédié aux personnes atteintes de troubles autistiques.

**DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP**

Parc économique du Saut le Cerf  
 15-17, rue de la Bazaine  
 BP 1026  
 88050 ÉPINAL CEDEX 9  
 Tél : 03 29 31 00 14

Mail :  
 dispositif.adultesethandicap@  
 avsea88.com

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

# SECTEUR PARCOURS D'EMPLOI



## LA PLATEFORME EMPLOI ACCOMPAGNE 88

Emploi Accompagné 88, assure un accompagnement global et renforcé vers et dans le travail en milieu ordinaire en mobilisant l'ensemble des expertises du Dispositif Adultes et Handicap.

**LA PLATEFORME EMPLOI ACCOMPAGNE 88 - Tél : 03 29 31 86 13 - Mail : [emploiaccompagnevosges@avsea88.com](mailto:emploiaccompagnevosges@avsea88.com)**

## CAP EMPLOI VOSGES

Handicap, recrutement & maintien

### L'ORGANISME DE PLACEMENT SPÉCIALISÉ (OPS), labellisé CAP EMPLOI VOSGES

apporte une réponse adaptée aux besoins d'accompagnement des demandeurs d'emploi, des salariés, des agents publics, des employeurs et des travailleurs indépendants handicapés. Il dispose d'un champ de compétences spécialisées, notamment dans les différentes déficiences et dans la gestion de situations de handicap complexes, permettant de répondre aux besoins des personnes qu'il accompagne et des employeurs. Les actions engagées répondent aux missions d'intérêt général définies par l'art. L.5214-3-1 du code du travail. Depuis l'été 2021, les équipes de Cap Emploi AVSEA travaillent conjointement avec les équipes de France travail dans le cadre d'un rapprochement opérationnel national de leurs offres de services, au sein d'un lieu unique d'accueil et d'accompagnement.

**Mail : [capemploi@capemploi88.com](mailto:capemploi@capemploi88.com) - Site internet : [www.capemploi-88.com](http://www.capemploi-88.com)**

**ÉPINAL (Antenne) :** 30 rue André Vitu  
88000 Épinal - 03 29 36 93 91

#### Remiremont :

16 rue du 5<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> BCP - 88200 Remiremont - 03 29 24 81 50

**Saint-Dié-des-Vosges :** 14 rue des 4 Frères Mougeotte -  
88100 Saint-Dié-des-Vosges - 03 29 55 52 89

**NEUFCHATEAU :** 5 square des Anciens d'Indochine  
88300 Neufchateau - 03 29 95 55 47

## LA MADAPH

La Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personnes Handicapées porte deux Dispositifs :

### 1 - Le Dispositif Alternance et Handicap (DAH) :

Il permet à une personne en situation de handicap ayant un projet de formation par le biais de l'alternance, de bénéficier d'un accompagnement individualisé à chacune des étapes de son projet d'apprentissage ou de professionnalisation.

**Mail : [alternance.handicap.88@avsea88.com](mailto:alternance.handicap.88@avsea88.com)**

### 2 - Ressource Handicap Formation (RHF) :

#### • Ses missions auprès des organismes de formation et CFA :

Développer une accessibilité de la formation pour tous. La Ressource Handicap Formation apporte un appui dans la réflexion et la mise en œuvre d'une politique d'accueil des apprenants en situation de handicap et d'accessibilité généralisée des formations

#### • Savoir proposer des parcours adaptés de formation :

La Ressource Handicap Formation soutient le référent handicap dans l'exercice de ses missions. Elle apporte un appui méthodologique à l'expression concertée des besoins des apprenants en situation de handicap pour construire des parcours adaptés de formation

#### • Développer les connaissances et compétences :

La Ressource Handicap Formation participe à la professionnalisation des référents handicaps, formateurs, responsables d'accueil..., au sein des organismes de formation et des CFA.

**Mail : [rhf.88@avsea88.com](mailto:rhf.88@avsea88.com)**

### LE SERVICE DE SOLIDARITE ACTIVE (2SA)

Le service réalise sur le territoire « Est Vosgien » un accompagnement social spécifique. Il permet de favoriser la levée des freins sociaux et la réalisation des objectifs de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), en vue d'une insertion sociale et/ou professionnelle durable. L'accompagnement prend en compte la dimension santé/handicap de leur situation et participe à développer leur autonomie, leur dynamisme et leur citoyenneté.

**Mail : [2sa@avsea88.com](mailto:2sa@avsea88.com)**

#### ÉPINAL

8 allée de l'aubépine  
88000 Épinal  
Tel : 03 29 31 86 13

## #DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

# SECTEUR DU TRAVAIL PROTÉGÉ

## MISSION GÉNÉRALE :

### L'ESAT a une double finalité :

- > Faire accéder, grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle, des personnes momentanément ou durablement handicapées dans l'impossibilité d'exercer une activité dans le secteur ordinaire ou en entreprise adaptée.
- > Permettre à celles, qui auront manifesté par la suite des capacités suffisantes d'autonomie, de quitter l'établissement et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à une entreprise adaptée.

L'admission en ESAT est conditionnée par une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

### L'ESAT AVSEA accueille des personnes :

- > En situation de handicap psychique : 109 places, 4 places «autisme». Recrutement départemental et limites.
- > En situation de handicap par la déficience visuelle : 42 places – Recrutement régional.

## LES ACTIVITÉS :

### Sous-traitance industrielle :

#### Atelier La Bazaine 15-17 rue de la Bazaine - 88000 ÉPINAL

- Câblerie électrique : coupe, étamage, assemblage de faisceaux, montage de sous ensembles, soudure, filerie.
- Tri, conditionnement, reconditionnement, mise sous film de produits manufacturés.
- Détachement ponctuel ou permanent en entreprise : collectif avec encadrement ou individuel.
- Cannage.

#### Atelier Hellieule 4 Impasse Jean Prouvé - Z.I. Hellieule 1 88100 Saint-Dié-DES VOSGES

- Tri et conditionnement.
- Travaux pour imprimeurs, reliure, mise sous enveloppe.
- Détachement ponctuel ou permanent en entreprise : collectif avec encadrement ou individuel.

### Productions et prestations extérieures :

#### Espaces verts et maçonnerie paysagère 15-17 rue de la Bazaine - 88000 ÉPINAL

- Entretien et aménagement d'extérieurs, élagage, tonte, taille d'arbustes et de haies, nettoyage de jardins, ramassage de feuilles, etc.

#### Menuiserie

##### 1, Rue du Moulin 88000 - DEYVILLERS

- Fabrication et commercialisation de mobilier extérieur en bois : abris de jardin et de loisirs, abris bus, tables, bancs, bacs à fleurs, claustras, terrasses, carports, etc.

#### Les Serres

##### In situ CH RAVENEL

##### Avenue René Porterat 88500 - Mirecourt

- Floriculture, maraîchage, vente de nos produits transformés (jus de fruits, etc).

### ESAT AVSEA

Parc économique du Saut le Cerf  
15-17 rue de la Bazaine - BP1026  
88050 Épinal - Cedex 9  
Tél : 03 29 31 00 14  
Mail : [esat@avsea88.com](mailto:esat@avsea88.com)

## #DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

# SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE

## LES FOYERS :

### MISSIONS :

Les Foyers offrent aux résidents un cadre de vie propice à l'autonomie et à l'insertion sociale en garantissant un environnement rassurant et sécurisant. L'accompagnement personnalisé dans tous les domaines de la vie quotidienne doit permettre la construction d'un projet de vie favorisant l'épanouissement et le bien-être.



LA TUILERIE

### LA RÉSIDENCE À MIRECOURT

**Public accueilli :** personnes en situation de handicap par la maladie psychique.

**Conditions d'admission :** être travailleur handicapé, accueilli à l'ESAT et bénéficier d'une orientation avec hébergement délivrée par la CDAPH ou être dans un parcours d'insertion professionnelle et bénéficier d'une dérogation délivrée par le Conseil départemental.

**Capacité :** 21 studios et une chambre d'urgence.

#### Équipe pluridisciplinaire

Pour mener à bien ses missions et ses actions, l'équipe du Foyer La Résidence travaille en coopération avec les Secteurs Travail Protégé, Habitat et Vie Sociale et Parcours d'Emploi.

### LA TUILERIE À ÉPINAL

**Public accueilli :** personnes en situation de handicap visuel.

**Conditions d'admission :** être travailleur handicapé, accueilli à l'ESAT et bénéficier d'une orientation avec hébergement délivrée par la CDAPH.

**Capacité :** 19 chambres

#### Équipe pluridisciplinaire

Le Foyer La Tuilerie est un lieu de vie pour les personnes déficientes visuelles hébergées. Il propose des animations et des manifestations régulières en partenariat avec le Club Soroptimist d'Épinal, avec Siel Bleu, Musicothérapie, Rotary Club, SAVS, etc.

**FINANCEUR :** Conseil Départemental des Vosges. En partenariat avec CH RAVENEL, l'UNAFAM, les Services des Tutelles, les GEM(s), les associations culturelles et sportives locales...

## LES RÉSIDENCES ACCUEIL :

### MISSIONS :

- > Permettre aux personnes handicapées psychiques de bénéficier d'un logement "protégé" dans un cadre rassurant propice à l'insertion sociale, à l'autonomie et au bien-être.
- > Rompre l'isolement, créer du lien social et un climat convivial grâce à des espaces collectifs et à des animations diverses (atelier culinaire, visite d'expositions, musique...).
- > Offrir une écoute, une aide à la vie quotidienne et un accompagnement social personnalisé aux résidents.

### RÉSIDENTE NAUSICAA À ÉPINAL

**Capacité :** 18 logements (16 individuels + 2 couples) et une salle collective.

**Équipe :** 1 accompagnatrice sociale et 1 hôte.

### RÉSIDENTE ACCUEIL À SAINT-DIÉ

**Capacité :** 16 studios et une salle collective.

**Équipe :** 2 AES

**FINANCEUR :** Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP)



### FOYER LA RESIDENCE

7, rue Sainte-Cécile  
88500 Mirecourt  
Tél. : 03 29 37 20 23  
Mail : foyer.laresidence@avsea88.com

### FOYER LA TUILERIE

3, rue de la Tuilerie  
88000 ÉPINAL  
Tél. : 03 29 31 00 14  
Mail : foyer.latuilerie@avsea88.com

### RÉSIDENTE NAUSICAA

15, rue Jean Viriot  
88000 ÉPINAL  
Tél. 03 29 31 00 14  
Mail : residence.nausicaa@avsea88.com

### RÉSIDENTE MERCURE

5, rue Le Corbusier  
88100 Saint-Dié-des-Vosges  
Tél. 03 29 41 97 76  
Mail : residence.accueil.saintdie@avsea88.com



## #DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

### SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS)

**Missions du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale :**  
**Accompagnement social à domicile pour des personnes en situation de handicap par la maladie psychique.**

- Accueillir, informer, conseiller, orienter.
- Assurer un accompagnement individualisé.
- Aider à l'autonomie : logement, tâches quotidiennes, démarches administratives, déplacements, vie sociale.
- Soutenir une insertion sociale et professionnelle.

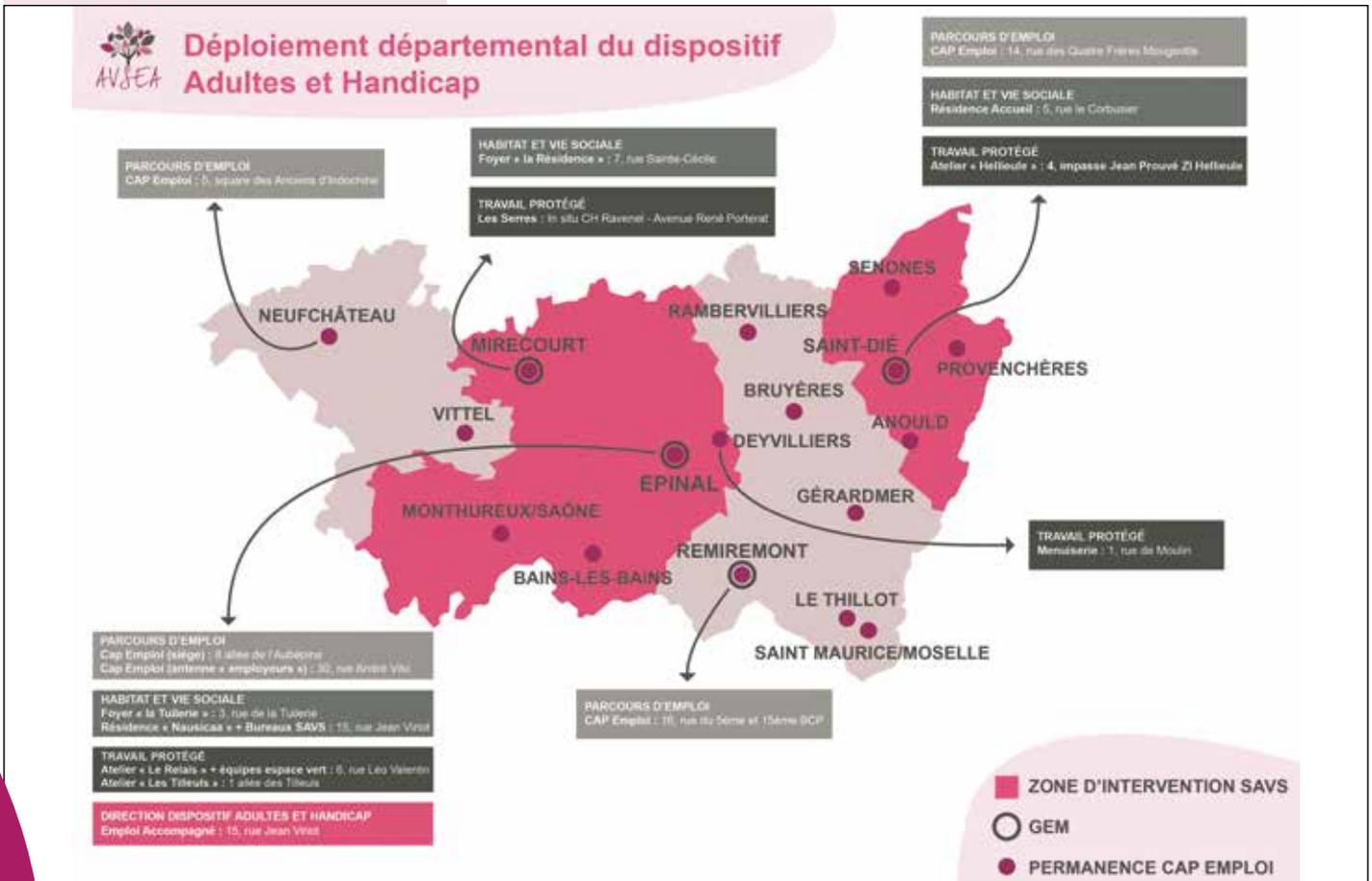
**Conditions d'admission :**

- Orientation CDAPH notifiant un accompagnement SAVS sur une durée de 6,12 et 18 mois.
- Pour les personnes handicapées âgées de 20 ans jusqu'à l'âge légal de la retraite, vivant :
  - > À domicile.
  - > En établissement médico-social avec un projet de sortie.

**Agrément : 26 places**

**Equipe : 3 intervenantes sociales et 1 psychologue clinicienne**

**FINANCEUR :** Conseil Départemental des Vosges



**SAVS**  
 15, rue Jean Viriot 88000 ÉPINAL  
 Tél : 03 29 31 00 14  
 Mail : savs@avsea88.com



## #DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

**Le Dispositif Adultes et Handicap accompagne et soutient la gestion et l'animation de 5 Groupes d'Entraide Mutuelle appelés GEM dans le cadre d'une convention de partenariat spécifique à chacune des deux Associations**



## L'Association « LES GÉMOIS VOSGIENS »

**Les Gémois Vosgiens**, association de Loi 1901, créée le 05 juillet 2013, est représentée par quatre co-présidents élus sur chacun des GEM. Quatre Groupes d'Entraide Mutuelle dédiés aux personnes en situation de handicap par la maladie psychique des Vosges sont regroupés au sein de cette association que gère l'AVSEA : dans chaque GEM, un parrain ou une marraine, bénévole de l'UNAFAM 88, entretient des relations régulières et fait office de soutien. L'animation des 4 GEMS est assurée par une équipe de 3 animateurs (rices) coordinateurs(rices) et 4 animateurs (rices). Ils ont pour missions de : Favoriser des temps d'échanges, des activités et des rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entraide mutuelle entre les adhérents.

**GEM Épinal :**  
35 chemin de Cendrillon  
Tél : 03 29 38 47 95  
Mail : gem.Epinal@avsea88.com

**GEM Remiremont :**  
16, rue de Maucervelle  
Tél : 03 29 22 07 79  
Mail : gem.Remiremont@avsea88.com

**GEM Saint-Dié :**  
20, rue Thurin  
Tél : 03 29 52 92 79  
Mail : gem.saintdie@avsea88.com

**GEM Mirecourt :**  
7, rue Charles Derise  
Tél : 03 29 66 07 04  
Mail : gem.Mirecourt@avsea88.com



Les GEMOIS VOSGIENS ont fêté, en 2023, leur dix ans d'existence !



## GEM AUTISME VOSGES - RÊVE ATYPIQUE



**Le GEM Autisme** est une association de loi 1901, dont l'objectif est de favoriser des temps d'échanges, des activités et des rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entraide mutuelle entre les adhérents :

- Lutter contre l'isolement et prévenir l'exclusion sociale,
- Contribuer à l'amélioration du bien-être des personnes en leur offrant un espace de stabilisation, d'apaisement et de sociabilisation,
- Faciliter le lien social tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,
- Aider à l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Le GEM est un lieu d'accueil convivial où se déroulent des activités et des projets collectifs à l'initiative de ses adhérents. C'est un lieu où vous pouvez venir trouver des informations et être orienté dans vos démarches. L'animation du GEM Autisme Vosges est confiée à une équipe constituée d'une coordinatrice-animatrice et d'une animatrice.

**GEM Autisme :**  
1, allée des Aulnes - 88000 Épinal  
Mail : gem.autisme88@gmail.com  
Tél fixe : 03 29 68 25 21  
Tél portable : 06 37.42 71 96  
Site internet : [www.facebook.com/REVEAtypique/](http://www.facebook.com/REVEAtypique/)

Le GEM Autisme est parrainé par l'association "Mathilde et ses amis".



## #DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

## DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP



## L'ÉQUIPE

Directeur du Dispositif : **Kévin COLIN**  
 Directeur Adjoint du Dispositif : **Frédéric SIARD**  
 Cheffe de service SESSAD et UEEA-UEMA : **Christelle WAGSCHAL**  
 Cheffe de service IME : **Camille MARC**  
 Administratrice référente du Dispositif : **Monique RINDERNECK**

## IME JEAN POIROT

**Missions** : Créé en 1968, l'établissement accompagne des enfants en situation de handicap, n'ayant pas la possibilité de suivre une scolarisation en milieu ordinaire et pour lesquels des aménagements thérapeutiques éducatifs, rééducatifs et scolaires sont nécessaires. Chaque enfant dispose d'un projet personnalisé, adapté à ses compétences. L'objectif principal de l'institution est de permettre une évolution de l'enfant dans les apprentissages, dans son autonomie, notamment au niveau de la vie quotidienne et de sa socialisation. À ce titre, des outils spécifiques sont proposés à l'enfant et à sa famille, tout au long de son parcours.

Ainsi, l'une des missions qualifiées d'essentielles au sein de l'IME est la participation de l'utilisateur au développement de ses habilités sociales. Pour ce faire, de nombreux espaces de parole sont institués, permettant ainsi à l'ensemble des usagers de vivre en relation avec leur environnement.

Les principaux objectifs de ces instances de parole visent à l'amélioration des aptitudes de l'utilisateur à résoudre des problèmes, à accroître des compétences sociales et cognitives, à améliorer les relations avec les pairs et à développer des compétences adaptatives. Ces objectifs ont donc pour but l'acquisition des compétences aidant l'utilisateur à résoudre des conflits et à se remettre de ses émotions. Ce sont là des aptitudes fondamentales permettant à la personne accompagnée d'avoir de l'estime de soi, de se sentir compétente et qui améliorent le bien-être social et affectif. Les éducateurs, les enseignants et la psychologue sont les animateurs de ces espaces de parole. Ils ont pour mission de promouvoir et de soutenir le bien-être et l'épanouissement émotionnel de l'enfant. Ces temps sont identifiés de manière institutionnelle : chaque jeudi, l'ensemble des professionnels et des usagers se retrouve par groupes dans des espaces

clairement identifiés. A cet endroit, chaque usager peut évoquer une situation lui posant problème et en faire part au groupe constitué. Il a la possibilité de s'exprimer selon ses capacités. Le professionnel met à sa disposition les moyens de communications adaptés à chacun (notamment support d'images, pictogrammes, bâton de parole). Dans ce lieu d'expression est enseignée aux usagers la possibilité d'adopter des comportements adaptés et de développer des relations positives avec leurs pairs. Dans ce cadre de débat de conflictualité, des règles sont édictées par les professionnels référents et garants de cette instance de parole.

C'est, en effet, lors de ces échanges que les professionnels invitent les usagers à développer leur résilience, à nommer les situations conflictuelles qu'ils vivent pour y apporter des solutions satisfaisantes pour eux. L'idée, à terme, est que l'utilisateur puisse ainsi croire en ses capacités à résoudre des situations complexes et, par le fait même, construire sa propre identité de citoyen, tout en augmentant son sentiment de sécurité.

**Moyens** : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

**Public** : 40 enfants de 6 à 16 ans :

- Internat : 24 enfants en situation de handicap cognitif et 6 enfants autistes.
- Semi-internat : 10 enfants en situation de handicap cognitif.

Le parcours scolaire de ces enfants est possible à l'interne (3 classes) et à l'externe (classe intégrée au collège de BAINS LES BAINS).

**Orientation** : MDPH (CDA) sur notification.

**Financier** : Agence Régionale de Santé.

**Quelques partenaires** : Familles, services sociaux, CAMSP, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP.

## IME JEAN POIROT

2 grande rue  
 88240 Fontenoy-Le-Château  
 Tél. 03 29 66 66 29  
 Mail : ime@avsea88.com



## SERVICE DE SOINS SPÉCIALISÉS À DOMICILE (SESSAD)

**Missions :** Le service, créé en 2005, a pour vocation d'intervenir sur tous les lieux de vie de l'enfant accueilli, autant que nécessaire, en impliquant tous les acteurs gravitant autour de lui. Les professionnels se déplacent pour mettre en place des adaptations nécessaires, qui permettront à l'enfant d'être maintenu en milieu ordinaire. Les interventions en fonction des besoins, se situent sur le champ éducatif, rééducatif et thérapeutique.

**Public :** 27 places pour enfants de 0 à 20 ans, dont :

- 21 places pour handicap cognitif,
- 6 places pour troubles autistiques.

**Orientation :** MDPH (CDA) sur notification.

**Financier :** Agence Régionale de Santé.

**Partenaires :** Familles, services sociaux, CAMSP, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP.

### SESSAD

19 rue du Coteau  
88000 DOGNEVILLE  
Tél. 03 29 66 66 29  
Mail : [sessad@avsea88.com](mailto:sessad@avsea88.com)



## LES ÉPILOBES

**Missions :** L'établissement ouvert en 2005, est rattaché à l'IME « Jean POIROT ». Il accueille des jeunes avec autisme pour lesquels il est essentiel de poursuivre le développement des capacités mobilisables.

Notre objectif est de travailler sur le développement de la communication et de l'autonomie du jeune, afin de préparer, en collaboration avec la famille, son entrée dans le monde adulte.

**Public :**

- 6 adolescents 14-20 ans avec autisme accueillis en internat.
- 2 places d'accueil temporaire sur 90 jours.

**Orientation :** MDPH (CDA) sur notification.

**Financier :** Agence Régionale de Santé.

**Partenaires :** Familles, services sociaux, ESMS, CMP.

### LES ÉPILOBES

2-3 rue Pierre Simonet  
88000 CHANTRAINE  
Tél. 03 29 66 66 29  
Mail : [epilobes@avsea88.com](mailto:epilobes@avsea88.com)

**Moyens :** Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.



## #DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP



## UNITÉS D'ENSEIGNEMENT MATERNELLES POUR ENFANTS AUTISTES (UEMA)

**Missions :** Ces unités permettent l'accueil d'enfants, de 3 à 6 ans, diagnostiqués ou présentant des traits autistiques, pour lesquels ces troubles ne permettent pas une scolarisation en milieu ordinaire (troubles du comportement, non accès à la propreté, non accès au langage). L'objectif est de mettre en place les outils et approches nécessaires à l'évolution de l'enfant, afin de lui permettre de retrouver, si possible, une scolarisation en milieu ordinaire. Un volet également de guidance parentale est développé, pour accompagner les familles dans la mise en place de ces adaptations et apporter une meilleure compréhension des troubles de leurs enfants.

L'implantation de l'unité au sein d'une école maternelle, permet de travailler au quotidien, les attendus de celle-ci, ainsi que la construction de l'enfant dans son statut d'élève.

**Moyens :** Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

**Public :** 7 enfants de 3 à 6 ans présentant des traits autistiques. La capacité d'accueil est de 7 enfants à Épinal et de 7 enfants à SAINT DIE

**Orientation :** MDPH sur notification.

**Financier :** Agence Régionale de Santé.

**Partenaires :** Familles, services sociaux, CAMPS, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP, mairie.



## UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE POUR ENFANTS AUTISTES (UEEA)

**Missions :** Créée en septembre 2020, cette unité permet l'accueil d'enfants, de 6 à 11 ans, diagnostiqués ou présentant des traits autistiques n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, de langage et/ou qui présentent à un moment de leurs parcours des difficultés substantielles dans leurs relations sociales, de communication, de comportement et de centre d'intérêt. Il s'agit notamment d'enfants pour lesquels l'accompagnement par une ULIS ou une aide humaine est insuffisant. L'UEEA a pour objet principal de mettre en place pour les enfants de 6 à 11 ans avec TSA, un cadre spécifique et sécurisant permettant de soutenir leur réussite scolaire et éducative.

pédagogiques. L'objectif est la scolarisation des enfants autistes en classe de référence, au plus près de leur classe d'âge, en fonction de leurs besoins spécifiques. Un volet également de guidance parentale est développé, pour accompagner les familles dans la mise en place d'information, de conseil, et de soutien aux parents. L'implantation de l'UEEA au sein de l'école Paul-Emile Victor à Épinal garantit une scolarisation de qualité dans un environnement inclusif.

**Moyens :** Une équipe pluridisciplinaire pédagogique, éducative, thérapeutique.

**Orientation :** MDPH sur notification.

**Financier :** Agence Régionale de Santé.

**Partenaires :** Education Nationale, Mairie, Familles, Département, Services Sociaux, CAMPS, ESMS, CMP, Médecin Scolaire, Paramédicaux.

### UEMA ET UEEA (création 2014)

#### Hébergée par :

Ecole Paul Emile Victor  
498 rue de NANCY, 88000 Épinal  
Tél. 03 29 66 66 29  
Mail : ime@avsea88.com

### UEMA Saint-Dié (création 2022)

#### Hébergée par :

Ecole Ferdinand Brunot  
58 rue d'Hellieule, 88100 Saint-Dié-  
des-Vosges  
Tél. 03 29 66 66 29  
Mail : ime@avsea88

L'objectif est d'apporter des réponses adaptées aux besoins des enfants scolarisés en UEEA, de mettre en place des approches nécessaires à l'évolution des enfants, notamment par la mise en place des suivis thérapeutiques, éducatifs,

## #DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE

# DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE

**L'ÉQUIPE**

Directrice du Dispositif : **Sandra L'HÔTE**  
 Chefs de service : **Marie ANTOINE (CSAPA et CAARUD) et Matthieu DIEUDONNE (SEPIA)**  
 Administrateur référent du Dispositif : **Daniel MOINE**



**La Croisée se compose de 3 services articulés autour de la prévention, du soin et de la réduction des risques.**

**Equipe :** Assistante sociale, éducateurs, infirmiers, médecins généralistes, addictologue, psychiatres, secrétaire de direction, secrétaire, psychologues.

**Financeurs :** ONDAM/organisme de tutelle: Agence Régionale de Santé.


**SIÈGE DU DISPOSITIF LA CROISÉE**

33 rue Thiers  
 88000 ÉPINAL  
 Tél. 03 29 35 62 02  
 Mail : lacroisee@avsea88.com

## CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)



**Anonyme et gratuit, le CSAPA s'adresse à toute personne, usager occasionnel et/ou présentant des conduites addictives, parents et entourage.**

**L'accueil :**

Trois lieux sur le département permettent une écoute, un soutien éducatif, psychologique et social, un accompagnement vers une démarche de soin.

**Le soin :** Traitement de substitution

**Le Dispositif Hébergement :** En appartement thérapeutique

**Interventions en milieu carcéral :** CSAPA référent à la Maison d'arrêt d'Épinal

**Groupe de parole parents**

**Antennes CSAPA : ÉPINAL**

33 rue Thiers  
 Tél. 03 29 35 62 02

**Remiremont**

74 boulevard Thiers  
 Tél. 03 72 60 26 72

**Saint-Dié-des-Vosges**

3 rue des Fusillés  
 Tél. 03 29 56 89 98  
 Mail : lacroisee@avsea88.com

**Contacts téléphoniques**

Tél. 03 29 33 25 38  
Camille : 06 07 84 85 13  
Lucile : 06 78 99 92 82  
Yohann : 07 85 06 78 08

**ANTENNES :  
ÉPINAL**

Impasse du Belvédère

**Remiremont**

74 boulevard Thiers

**Saint-Dié-des-Vosges**

3 rue des Fusillés

**Instagram :** sepiaavsea

**Facebook :** sepia cjc

Mail : la.croisee.prevention@avsea88.com

## SERVICE D'ÉDUCATION, DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION EN ADDICTOLOGIE (SÉPIA)

**Le service développe, à l'échelle du département, des actions de sensibilisation, de prévention et de formation à destination des adolescents, jeunes majeurs, adultes, parents, professionnels,...**

**Champs d'intervention :** Education Nationale, secteur socio-éducatif, milieu judiciaire, festif et étudiant, secteur insertion professionnelle, secteur entreprise...

**Consultations Jeunes Consommateurs :**

Service d'accompagnement pour les jeunes consommateurs.

**Service de Soutien à l'Entourage**

## CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUE (CAARUD)



**L'équipe assure son activité sur tout le département en allant à la rencontre de consommateurs de tous produits psychoactifs afin d'entrer en relation avec ce public en voie de marginalisation. L'activité se réalise en partenariat conventionné avec les structures sociales : Accueil Ecoute, CCAS, CHRS, MSVS, Jeunesse et Cultures ainsi qu'avec les pharmacies et les médecins dans le cadre du programme d'échange de seringues.**

**Présence sur le département :**

Espace public, rue, squat, domicile, milieu festif (free party, festivals), structure d'accueil et d'hébergement.

**Antennes CAARUD :****Épinal**

33 rue Thiers  
Tél : 03 29 35 62 02

**Saint-Dié-des-Vosges**

3 rue des Fusillés  
Tél. 06 73 40 73 61  
Tél. 07 85 06 24 86  
Mail : lacroisee.caarud@avsea88.com

**Mirecourt**

4 place clémenceau  
Tél : 06 31 70 72 17  
Tél : 07 88 92 72 69



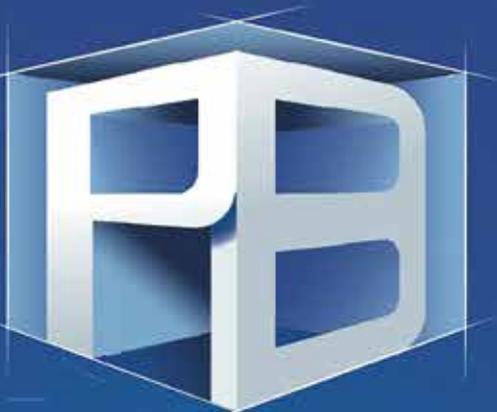
<b>2SA</b>	Service Solidarité Active	<b>CSAT</b>	Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail	<b>MJAGBF</b>	Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
<b>AAH</b>	Allocation Adulte Handicapé	<b>CTR</b>	Communauté Thérapeutique Résidentielle	<b>MSVS</b>	Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale
<b>AGEFIPH</b>	Association pour la Gestion du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées	<b>CVS</b>	Conseil de la Vie Sociale	<b>OPS</b>	Organisme de Placement Spécialisé
<b>AMP</b>	Aide Médico-Psychologique	<b>DALC</b>	Dispositif Addictologie La Croisée	<b>PAEP</b>	Point d'Accueil et d'Ecoute Parents
<b>ANDP</b>	Association Nationale des Délégués et Personnels des Services Mandataires de la Protection Juridique des Majeurs	<b>DAPJ</b>	Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique	<b>PCB</b>	Point Conseil Budget
<b>ARACT</b>	Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail	<b>DETSPP</b>	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (ex DDCSPP et ex UD DIRECCTE)	<b>PCH</b>	Prestation de Compensation du Handicap
<b>ARS</b>	Agence Régionale de Santé	<b>DIPEC</b>	Document Individuel de Prise en Charge	<b>PES</b>	Programme d'Echange de Seringues
<b>CA</b>	Conseil d'Administration	<b>DIRECCTE</b>	Direction Régionale de l'Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, Unité territoriale ((aujourd'hui DRETS))	<b>PJJ</b>	Protection Judiciaire de la Jeunesse
<b>CAARUD</b>	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues	<b>DRETS</b>	Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (Ex DIRECCTE)	<b>RDR</b>	Réduction des Risques
<b>CAMSP</b>	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce	<b>DUI</b>	Dossier Informatisé de l'Usager	<b>RPS</b>	Réduction de Peine Supplémentaire
<b>CATTP</b>	Centre d'Activité Thérapeutique à temps partiel	<b>ESAT</b>	Établissement et Service d'Aide par le Travail	<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>CCAA</b>	Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie	<b>ESMS</b>	Établissements et Services Médico Sociaux	<b>SAJ</b>	Service d'Activités de Jour
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale	<b>FALC</b>	Facile À Lire et à Comprendre	<b>SDPF</b>	Service de Délégués aux Prestations Familiales
<b>CDAPH</b>	Comité Départemental Personnes Handicapées	<b>FIPHFP</b>	Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique	<b>SEPIA</b>	Service d'Education, de Prévention et d'Information en Addictologie
<b>CEDEV</b>	Centre Éducatif pour Déficients Visuels	<b>FNAT</b>	Fédération Médico-Sociale Fédération Nationale des Associations Tutélaires	<b>SERAFIN</b>	Services et Établissements/Réformes pour une Adéquation des Financements au Parcours PH
<b>CER</b>	Centre Éducatif Renforcé	<b>GCS-GSM</b>	Groupement Coopération Sanitaire et Santé Mentale	<b>SESSAD</b>	Service de Soins Spécialisés à Domicile
<b>CESF</b>	Conseillère en Économie Sociale et Familiale	<b>GEM</b>	Groupe d'Entraide Mutuelle	<b>SEV</b>	Service Éducatif Vosgien
<b>CHRS</b>	Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale	<b>HETAGE</b>	Hébergement Thérapeutique en Addictologie dans le Grand Est	<b>SMPM</b>	Service Mandataire à la Protection des Majeurs
<b>CJC</b>	Consultation Jeunes Consommateurs	<b>IERD</b>	Intervention Educative Renforcée à Domicile	<b>SPIP</b>	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
<b>CLAJ</b>	Comité pour le Logement Autonome des Jeunes	<b>IME</b>	Institut Médico Educatif	<b>SSE</b>	Service de Soutiens à l'Entourage
<b>CLER</b>	Centre Lorrain d'Évaluation et de Réadaptation	<b>IS3G</b>	Institut Systémique de 3 <sup>e</sup> Génération	<b>TSO</b>	Traitement de Substitution aux Opiacés
<b>CLIC</b>	Comité Local d'information et de Coordination	<b>LAI</b>	Lieux d'Accueil Individuel	<b>UEMA</b>	Unité d'Enseignement Maternelle pour les Enfants Autistes
<b>CLIS</b>	Classe d'intégration scolaire	<b>MADAPH</b>	Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personne Handicapées	<b>UEEA</b>	Unité d'Enseignement Élémentaire pour les Enfants Autistes
<b>CMP</b>	Centre Médico-Psychologique	<b>MDAJA</b>	Maison des Ados et Jeunes Adultes	<b>ULIS</b>	Unité Locale d'Intégration Scolaire
<b>CNAPE</b>	Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant	<b>MDPH</b>	Maison Départementale des Personnes Handicapées	<b>UNAFAM</b>	Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques
<b>CNSA</b>	Caisse Nationale de Solidarité Active	<b>MILDT</b>	Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie	<b>UPI</b>	Unité Pédagogique d'Intégration
<b>CORAPE</b>	Commission Régionale des Associations de Protection de l'Enfant				
<b>CSAPA</b>	Centre Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie				



**10, rue des Etats-Unis – 88000 EPINAL**  
**tél. : 03.29.82.22.38 - E.mail : contact@sarlfitou.com**



**5, rue de la Boissellerie**  
**88000 EPINAL**  
 T. 03 29 31 91 58  
 F. 03 29 36 64 23  
[julienhaaseur@orange.fr](mailto:julienhaaseur@orange.fr)



# PIERRE B.

CONSTRUCTION & GROS ŒUVRE



BÂTIMENT INDUSTRIEL • LOGEMENT COLLECTIF  
TRAVAUX DE RÉNOVATION

13, rue des Chaudronniers • 88190 Golbey • Tél. **03 29 31 56 32** • Fax : 03 29 39 47 73 • [ncolin@saspierreb.fr](mailto:ncolin@saspierreb.fr)



## S.A.S. SNIMI

**Agence de Chavelot** : Z.I. de la Cobrelle  
Tél. : 03.29.38.23.23 – Fax. : 03.29.38.23.20

**Agence de Nancy** : 25 avenue du 20<sup>ème</sup> corps  
Tél. : 03.83.54.53.21

E-mail : [snimi@wanadoo.fr](mailto:snimi@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.snimi-nettoyage.fr](http://www.snimi-nettoyage.fr)

**Spécialiste dans l'entretien et le nettoyage toutes surfaces**

*Mairies – écoles – bureaux – bâtiments communaux – hôpitaux – usines – magasins*

La société est équipée pour :

- L'entretien des surfaces vitrées (nacelles, échafaudages, ...)
- Le nettoyage des bardages (magasins, usines, façades, ...)
- Le nettoyage et dépoussiérage des intérieurs (magasins, usines, bureaux, ...)
- L'entretien des pelouses et parkings
- La distribution des produits d'entretien et d'essuyage écologique
- Le nettoyage des communs de résidence

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Si les offres ci-dessous mentionnées vous intéressent, merci de nous retourner le présent document renseigné.

- Vous désirez un devis pour le nettoyage de vos locaux
- Vous désirez un devis pour l'entretien de vos vitres
- Vous désirez un devis pour le nettoyage votre bardage
- Vous désirez un devis pour l'entretien de vos pelouses et/ou parkings
- Vous désirez louer nos nacelles
- Vous désirez une offre tarifaire pour les produits d'entretien et essuyage écologique
- Vous désirez un devis pour le nettoyage de communs

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_ E-MAIL : \_\_\_\_\_



# MENUISERIE HOUILLON

17 rue du Lt Larsen, Damas et Bettegney  
Tél. 03 29 36 64 62  
contact@menuiseriehouillon.fr  
www.menuiserie-houillon.com/



PLÂTRERIE

PLÂTRE TRADITIONNEL

11 rue de la Voivre ▲ 88000 EPINAL

Samuel LECLERC ▲ 06 62 76 68 03

Sébastien AUBRY ▲ 06 50 65 37 76

laplatreriebataille@gmail.com

## Julien PETOT

### Electricité Générale & industrielle

Dépannage  
Neuf & rénovation

Tél: 06 70 37 80 89  
julien.petot@orange.fr  
88270 LAMEREY/DOMPAIRE



Plomberie • Sanitaire  
Chauffage • Aérothermie • Solaire

## SARL THEISEN Eric



219 chemin des grandes Hyères  
88100 SAINTE MARGUERITE

☎ : 03 29 58 33 11

📠 : 03 29 58 34 64

📞 : 06 87 80 51 65

E-Mail : [eric.theisen@hotmail.com](mailto:eric.theisen@hotmail.com)



ASP Architecture  
architectes, Saint-Dié-des-Vosges



## DISTRI-BOISSONS

*"Le partenaire régional de vos pauses détentes depuis 1981"*

6 Rue Jean Jaurès 88150 IGNEY  
Tél : 03 39 39 16 19 - Fax : 03 29 31 51 31  
[www.distri-boissons.fr](http://www.distri-boissons.fr)



## SARL VALENCE DOMINIQUE

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENTS  
TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - MAÇONNERIE  
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - BARDAGE

1 Bis L'Orme

88600 MORTAGNE

Siret 349 177 600 00013

Tel : 03.29.50.06.76 – 06.08.71.91.28 / Mail : [valence.dominique@orange.fr](mailto:valence.dominique@orange.fr)



VENEZ DÉCOUVRIR  
NOTRE BOUTIQUE

POUR LES PARTICULIERS  
ET LES PROFESSIONNELS

INFORMATIQUE - DÉPANNAGES - TÉLÉPHONIE  
RÉPARATIONS SMARTPHONES - ALARMES ET CAMÉRAS

[WWW.SAMINFORMATIQUE.COM](http://WWW.SAMINFORMATIQUE.COM) / 03 29 94 72 90  
1590 AV. DE LA DIVISION LECLERC, 88300 NEUFCHÂTEAU

# IN-FINE AMÉNAGEMENT

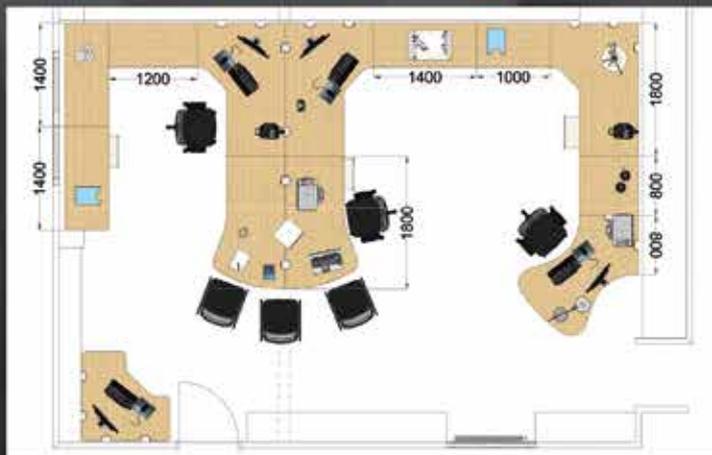
*Dessine - moi l'Espace de Travail idéal*

*Lilian  
Hazemann*

03 29 67 72 65

contact@infineamenagement.com

ÉTUDE DE PROJET  
RÉALISATION DE PLAN 2D ET 3D



Mobilier de bureau : standard, sur-mesure,  
de collectivité, scolaire ou industriel

Bibliothèque - rangement et banque d'accueil  
solutions acoustiques - ergonomie du poste de travail  
mobilier et siège d'atelier pour ESAT





CITROËN

# NOUVELLE CITROËN E-C3



Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer

**CITROËN REMIREMONT**

28 ROUTE DE MULHOUSE - 88200 REMIREMONT

03.29.23.29.45



# Acmb

## construit MA maison...

selon mes exigences...  
ossature bois passive basse énergie

notre petite clientèle



26 rue de l'étang l'Abbe  
88600 GRANDVILLERS  
Tél. 03 29 85 93 66  
contact@acmb88.com

Votre spécialiste  
Ossature bois  
30 ans d'expérience  
à votre service



### NICOLAS VIRION

contact@serrurerie-service.fr

Métallerie, Menuiserie métallique et Aluminium

Z.a. de la Gare - 88600 Brouvelieures - Tél. 03 29 51 31 09 - Fax. 03 29 51 31 12

# SODEL

ELECTRICITE

Courants forts & Courants faibles

Automatisme  
Informatique Industrielle

sodel.net

contact@sodel.net

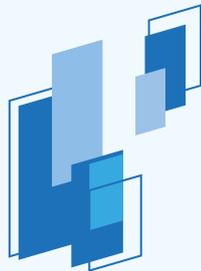
# B3

BATIMENT  
SERVICE

CHARPENTE METALLIQUE  
COUVERTURE - BARDAGE

ZONE INOVA 3000 - THAON-LES-VOGES  
bat.service@batiment-service.fr - 03 29 39 62 10

# VOSGES PLATRERIE



**PLÂTRERIE - ISOLATION THERMIQUE  
ET ACOUSTIQUE - FAUX PLAFONDS**

11 rue de la voivre, 88000 Epinal  
Tél. 03 29 38 00 35 - Port. 06 50 65 37 76  
bureau@vosges-platrerie-epinal.fr



# ODILE EXTINCTEURS

7C Avenue Charles de Gaulle  
88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE  
03.29.58.32.64

# BEX

Diagnosics Immobiliers

## 03.29.82.96.69.

### À EPINAL et GERARDMER

bex.diagnostics@orange.fr

- ◆ Diagnostics Immobiliers
- ◆ Repérages Amiante et Plomb avant Travaux et Démolition
- ◆ Dépistage Radon
- ◆ Audit énergétique

Plus de 20 ans d'expérience à votre service !

# Process Energy

Pilotage, optimisation  
et maintenance de vos Energies



12 chemin des Granges Bas Tél : 03 29 60 32 48  
88400 GERARDMER

info@process-energy.fr  
www.process-energy.fr

Régulation - Supervision - Suivi énergétique - Mise au point - Maintenance



## APPEL À COTISATIONS 2024 !

CCP A.V.S.E.A. Adhérents : 404054S NANCY

**Cette année encore la cotisation 2024 est fixée à 10 euros minimum.  
Ce versement ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée.  
En retour, un reçu fiscal vous sera adressé.**

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse rue : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Mail : ..... Montant de la cotisation versée : ..... Mode de règlement : .....

*Nous vous remercions de votre fidélité*

[www.avsea88.com](http://www.avsea88.com)